

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE SIMANDRES

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni EN SESSION ORDINAIRE au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de Simandres, sous la présidence de Monsieur BOULUD Michel, son Maire.

Date de convocation : le 17 janvier 2025

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 12

Présents : Mesdames, Nathalie **PANSIOT**, Clotilde **GERARDIN**, Anne Sophie **VERDIEL**,
Messieurs, Maurice **BLANC**, Michel **BOULUD**, Yves **CASTIN**, Thierry **GAT**, Pierre Emmanuel
PAIRE, Patrick **HARZEL**, Stéphane **BOREL**

Pouvoirs : Monsieur Michel **COLOVRAY** a donné pouvoir à Monsieur Michel **BOULUD**
Madame Frédérique **LEPERS** a donné pouvoir à Madame Nathalie **PANSIOT**

Excusée : Madame Isabelle **LUIZET**

Secrétaire : Monsieur Pierre-Emmanuel **PAIRE**

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'enregistrer les débats du Conseil Municipal afin de pouvoir établir un procès-verbal fidèle aux discussions.

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2024

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune observation. Il est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Madame Nathalie **PANSIOT** explique que le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 leur a été soumis de manière à lancer ensemble le débat d'orientation budgétaire. Elle note que ce qu'ils vont voir ensemble ce soir, fait suite à la Commission Finances du 8 janvier dernier, il n'y aura pas de grandes surprises par rapport à cela. Elle propose que chacun pose ses questions au fur et à mesure pour que ce soit plus dynamique.

Elle rappelle que le débat d'orientation budgétaire (DOB) est un exercice réglementaire imposé par l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales. Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif afin de présenter au Conseil municipal les grandes orientations du prochain budget. Ce DOB n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants. Néanmoins il nous semble utile d'avoir cet échange préalablement au budget pour un meilleur alignement et une meilleure compréhension de tous.

Elle note que c'est l'occasion de poser les choses sur ce qui a été réalisé, de dire où on en est financièrement et de bien valider ensemble les bases du budget qu'on votera lors du prochain conseil municipal. Elle propose de balayer ensemble les évolutions réelles et prévisionnelles, les dépenses, les recettes Fonctionnement et Investissement ainsi que les engagements pluriannuels envisagés.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Il doit présenter :

- Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre ;
- Les engagements pluriannuels envisagés, basés sur les prévisions des dépenses et des recettes en matière de programmation d'investissement et les orientations en matière d'autorisation de programme ;
- Les informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et le profil de l'encours de dette.

Ces orientations devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Tels sont les éléments ici soumis au débat, initié lors de la Commission Finances du 8 Janvier 2025.

Madame Nathalie **PANSIOT** rappelle le contexte général. Elle précise qu'à l'instar des derniers exercices, cette préparation budgétaire 2025 s'inscrit dans un environnement complexe et d'une grande instabilité.

La croissance mondiale est attendue sans véritable élan en 2024 et en 2025, autour de 3 %, avec des dynamiques régionales très différentes. Les États-Unis continuent de surperformer et de surprendre à la hausse avec une croissance attendue proche de 3 %, tandis que la zone Euro peine à se redresser avec une croissance qui serait inférieure à 1 % en 2024, avec une économie allemande toujours à l'arrêt. La Chine ralentit également avec une croissance qui serait inférieure à 5 %, ce qui a conduit le gouvernement chinois à annoncer une série de nouvelles mesures de soutien à l'économie. Le prolongement des guerres en Europe et au Proche-Orient invite à la prudence sur les tendances économiques à venir.

Concernant la zone euro, une croissance du PIB de 0,8 % est anticipée pour 2024 et de 1,3 % en 2025. L'élection américaine fait peser un fort risque de mise en place de nouveaux droits de douanes sur les entreprises européennes. Une hausse des tarifs douaniers de 10 % pourrait conduire à une baisse du PIB d'environ -0,5 % après un an et de -1 % après trois ans. L'inflation quant à elle devrait continuer à diminuer sur 2025, estimé à : 1,8 % après 2,3 % en 2024.

Au niveau national, les indicateurs projetés restent assez moroses :

- Une croissance du PIB de 1,1 % en 2024 (niveau équivalent à 2023 malgré une impulsion temporaire liée aux Jeux Olympiques) selon l'INSEE et de 0,9 % pour 2025 selon la Banque de France (inférieur aux hypothèses PLF 2025)
- Une inflation qui poursuit sa baisse à 2,3 % en 2024 et estimée à +1,7 % pour 2025
Après un déficit public en 2023 qui s'est élevé à 5,5 % du PIB (4,7 % en 2022), celui-ci devrait atteindre 6,1% en 2024 contre 4,4 % dans le PLF et 5,5 % dans le Programme de stabilité. Sans effort de réduction du déficit, celui-ci pourrait atteindre 7% en 2025. Le projet de Loi de Finance 2025 vise un effort de redressement budgétaire pour ramener le déficit public à 5 %.

Données principales du PLF	2024	Projection 2025
Inflation	2,3%	1,8%
Evolution PIB	1,1%	1,1%
Déficit (en % du PIB)	6,1%	5%
Dette publique (en % du PIB)	112,9%	109,6%

En pratique, la non adoption du projet de Loi de Finances 2025 et l'instabilité politique actuelle laisse à penser que l'effort de redressement budgétaire sera probablement plus lent.

Dans un contexte de ralentissement de l'inflation et de dégradation des perspectives économiques au sein de la zone euro, la Banque centrale européenne a procédé à une quatrième baisse de ses taux d'intérêt. Son principal taux directeur s'établit à 3% depuis le 18 Décembre 2024 (versus 4% fin 2023)

La structure de dette actuelle de la commune l'expose peu à l'évolution des taux d'intérêts comparativement à la moyenne des collectivités. Cet indicateur reste cependant intéressant pour de possibles emprunts à venir.

L'inflation impacte par contre l'évolution de la revalorisation annuelle automatique des bases fiscales. La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives pour 2025 égale à l'IPCH (l'indice des prix à la consommation harmonisé) constatée entre novembre 2023 et novembre 2024 devrait être de 1,7%, soit en baisse continue (3,9% en 2024).



Concrètement, en 2024 la base de calcul de la taxe foncière augmentera de 1,7%. Cette revalorisation concernera aussi la base de calcul de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Monsieur Thierry **GAT** note que cela va moins augmenter que les deux dernières années.

Madame Nathalie **PANSIOT** explique que cela n'est pas lié à la loi de finances. C'est inscrit, on a un calcul automatique.

Monsieur Patrick **HARZEL** dit que les prévisions 2025 sont un peu liées à la loi de finances.

Madame Nathalie **PANSIOT** explique qu'en 2025, on est sur le résultat des indices 2023-2024 sur cette partie c'est déjà figé.

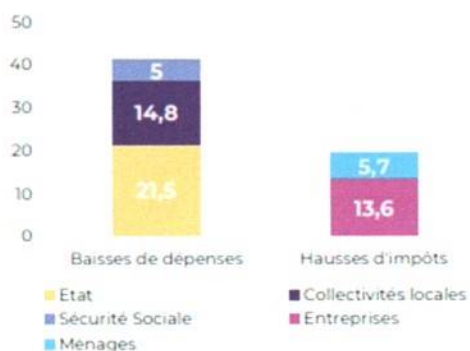
Monsieur le maire indique que c'est une conséquence. Il note que ce n'est pas la loi de finances qui le détermine

Madame Nathalie **PANSIOT** répond que cela est déjà fixé par une loi au-dessus, cela sert au calcul de l'impôt.

Madame Nathalie **PANSIOT** rappelle que Le Projet de Loi de Finances pour 2025 (PLF) a été déposé à l'Assemblée Nationale le 10 octobre 2024 dans un contexte inédit, puisque la dissolution de l'assemblée nationale le 9 juin dernier n'a pas permis de respecter le calendrier fixé règlementairement pour le dépôt de ce texte.

L'examen du PLF 2025 en séance publique a débuté le 21 octobre avec de nombreux amendements déposés dès le dépôt du texte. Dans l'incertitude actuelle concernant l'évolution du PLF, tout ce qui suit, est extrait de sa version initiale ou basé sur des éléments figurant dans ce texte.

2/3 de l'effort prévu par le gouvernement passe par une réduction des dépenses et 1/3 par des hausses d'impôts (Mds€)



Source : PLF 2025, Natixis

Selon l'exposé général des motifs, le budget de l'Etat pour 2025 « présente une ambition forte et indispensable de redressement des comptes publics ».

Les principaux objectifs du PLF 2025 sont, la baisse du déficit pour le ramener sous le seuil des 3 % en 2029, ainsi que la réduction de la dette qui s'élève en 2024 à 3 228 milliards € (dont 208 milliards de dette des collectivités locales, soit 6,4 %).

Pour le diminuer, l'Etat prévoit de réduire la dépense publique de 41,3 milliards € et d'augmenter les recettes (hausse d'impôts) à hauteur de 19,3 milliards €. Les efforts de réduction de la dépense publique concerneront aussi les collectivités locales : le PLF comprend plusieurs mesures en ce sens.

La loi de programmation des Finances publiques du 18 décembre 2023 (article 16) avait fixé un cadre pluriannuel d'évolution des dépenses de fonctionnement des collectivités locales : pour 2024

ce taux était de 2 % et de 1,5 % pour 2025. Ce cadre n'a pas été remis en cause et conserve un caractère indicatif.

L'article 29 fixe le montant national de la dotation globale de Fonctionnement (DGF), à 27,2 milliards €, stable en valeur par rapport à 2024. Les montants individuels seront calculés au prorata des recettes réelles de fonctionnement comme les années passées. A noter qu'une légère augmentation a pu bénéficier à notre commune en 2024.

L'article 30 module les conditions d'attribution du FCTVA (Fonds de compensation de la TVA). Le taux est abaissé de 16,404 % à 14,850 % et les dépenses de fonctionnement, comme l'entretien des bâtiments, ne sont plus éligibles à ce fonds. Le FCTVA global est ainsi réduit de 800 millions €.

Enfin, l'article 64 instaure un mécanisme de mise en réserve pour les collectivités locales. Un prélèvement sur le montant des impositions revenant aux communes, aux départements, aux régions et à leurs établissements publics à fiscalité propre (comme les métropoles, communautés de communes et d'agglomération) dont les recettes réelles de fonctionnement sont supérieures à 40 millions, est créé. Notre commune n'est pas concernée par cette mesure.

En ce qui concerne les subventions :

- Le Fonds vert est réduit de 1,5 milliard et passe à 1 milliard d'euros.
- Les enveloppes nationales pour la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et Dotation politique de la ville (DPV) resteraient stables en 2025

Le PLF 2025 prévoit une réduction globale des crédits revenant aux collectivités locales de 6,5 milliards €. Toutes les collectivités sont concernées.

Dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale, il est prévu une réduction du déficit de la CNRACL avec hausse de 4 points du taux de cotisation retraite (+12,64%) pour les collectivités

Par ailleurs, l'obligation pour les collectivités et les groupements de plus de 3.500 habitants de se doter d'un "budget vert" est reconduite, c'est-à-dire un document budgétaire présentant l'impact environnemental de leurs dépenses. Ce document présentera dans les collectivités concernées "les dépenses d'investissement qui, au sein du budget, contribuent négativement ou positivement, à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France". Les collectivités de plus de 3.500 habitants ont aussi désormais la possibilité "d'identifier et isoler" la part de leur endettement consacrée à financer des investissements concourant à des objectifs environnementaux (art. 192), ce que l'on appelle couramment la "dette verte".

Monsieur Thierry **GAT** dit que c'est notre contribution à la baisse de l'endettement.

Madame Nathalie **PANSIOT** approuve et rajoute : " par les différents points qu'on vient de mentionner "

Monsieur le maire dit que Les choses vont évoluer par rapport à la loi de finances proposée par monsieur le 1^{er} ministre Michel Barnier. Le nouveau taux sur le FCTVA serait applicable à partir de 2025 alors que la loi Barnier il était applicable pour les années N-2, N-1. Il est possible qu'il reste à 16.404 mais ce n'est pas encore défini.

Madame Nathalie **PANSIOT** indique que sur notre plan pluriannuel d'investissement, on n'intègre pas les récupérations de TVA futures sur les investissements.

Monsieur le maire ajoute que la récupération se fera dans un an, ce sera pour le prochain budget.

Madame Nathalie **PANSIOT** présente la situation financière de la commune :

2025 est le cinquième budget du mandat en cours.

Fin 2023 la commune de Simandres présentait une situation financière très saine :

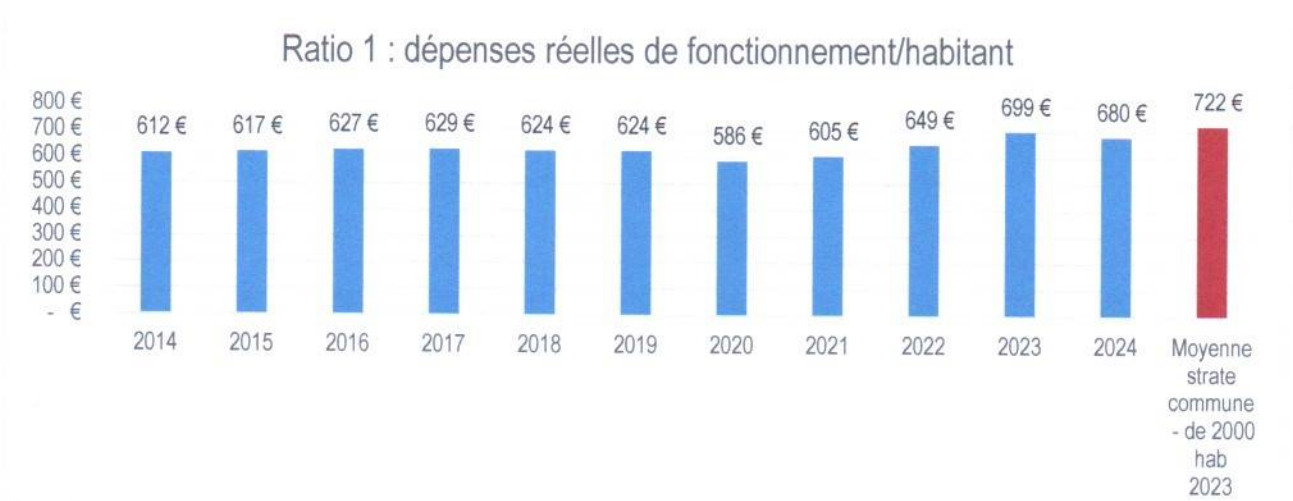
- L'épargne brute ou capacité d'autofinancement s'est élevé à 335 k€.
- Le fond de roulement s'est élevé à 1 459 k€
- L'encours de dette s'élève à 191k€ au 31/12/2023
- La capacité de désendettement se situe à 0,6 ans, ce qui est un niveau très confortable (bien en-deçà du niveau d'alerte de 10 ans).

Fin 2024, la situation financière reste très saine.

- L'épargne brute ou capacité d'autofinancement est projetée à 430k€.
- Le fond de roulement est projeté à 1 292 k€
- L'encours de dette s'élève à 166k€ au 31/12/2024
- La capacité de désendettement est projetée à environ 0,4 ans, ce qui est un niveau très confortable (bien en-deçà du niveau d'alerte de 10 ans).

La situation des communes peut être appréciée selon les ratios décrits dans l'article R2313-1 du CGCT et comparée aux moyennes nationales des communes de notre strate publiées par la DGCL au titre de l'année 2023 (2024 non encore disponibles).

RATIOS FINANCIERS comparés à la strate



Ratio 2 : Produits des impositions directes/habitant



Ratio 3 : recettes réelles de fonctionnement/habitant



Dans la partie recette on va trouver toute la partie dgf, les compensations ccpo et l'eau qui a augmenté

Ça ne concerne pas la cantine

Ratio 4 : Dépenses d'équipements brutes/habitant



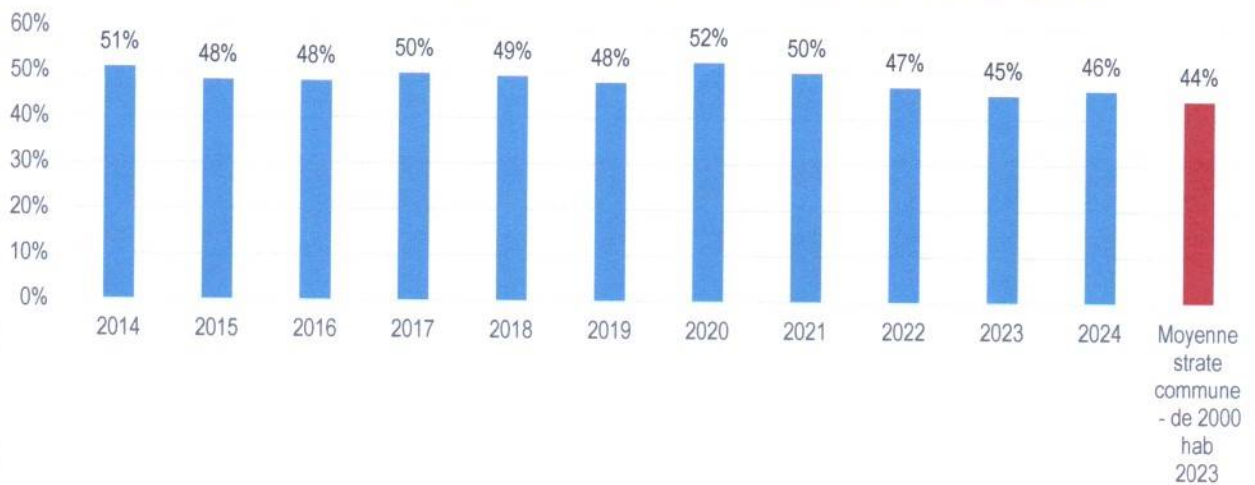
Ratio 5 : Dette/habitant



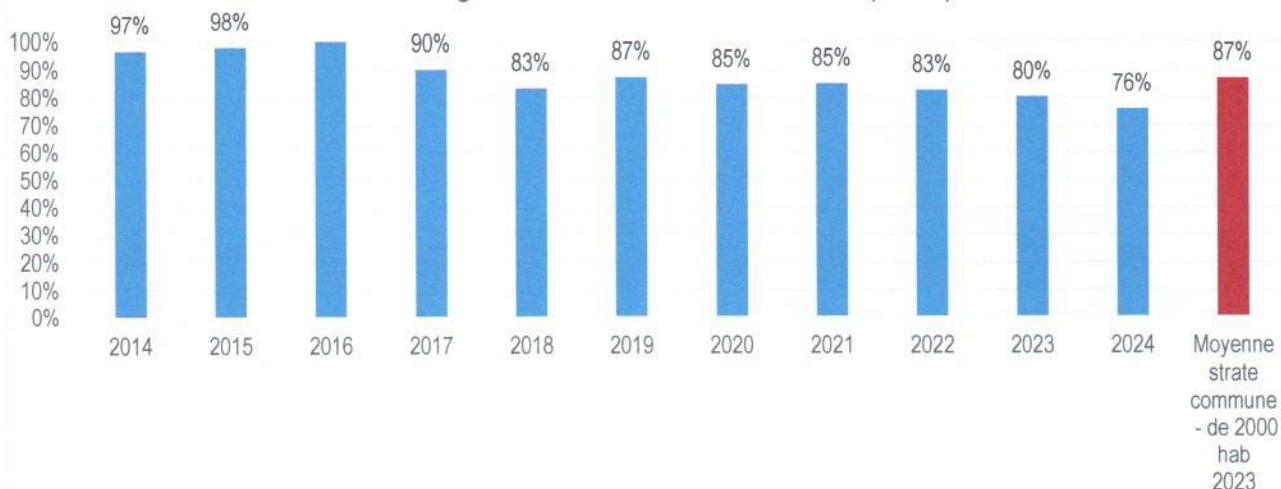
Ratio 6 : DGF/habitant



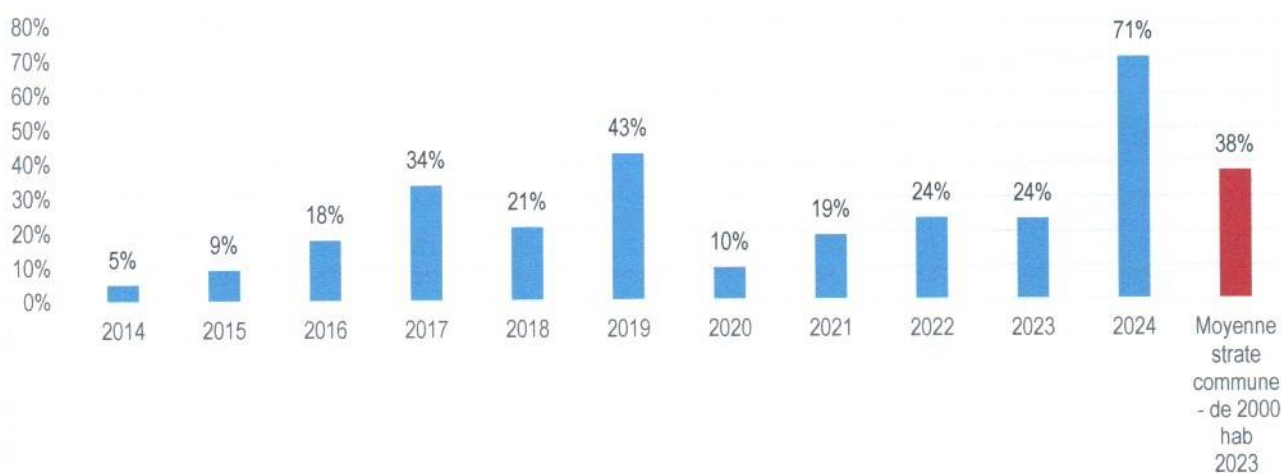
Ratio 7 : Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement



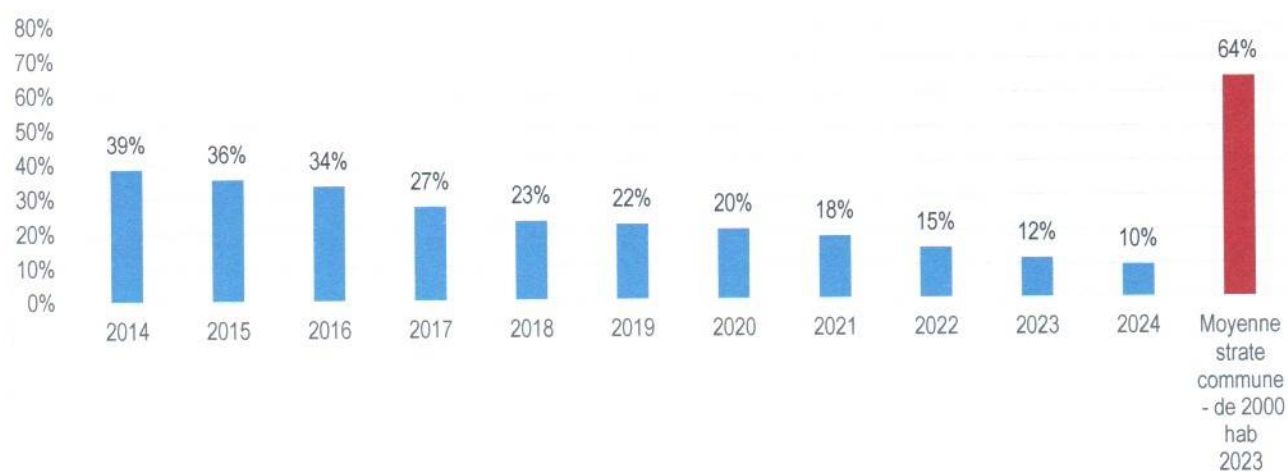
R9 : Marge d'autofinancement courant (MAC)



R10 : Taux d'équipement



R11 : Taux d'endettement



- Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant sont en baisse (gain énergie principalement pour cette année) un peu inférieurs à la strate de communes équivalentes

Madame Nathalie **PANSIOT** explique que c'est principalement les économies d'énergies qui ont fait réduire la partie dépense.

Monsieur Thierry **GAT** demande si c'est tout le travail qui a été fait sur 2023-2024 qui a déjà impacté ce chiffre.

Madame Nathalie **PANSIOT** répond que pas seulement, c'est aussi la baisse des prix notamment avec le contrat du SYDER.

- Les produits des impositions directes par habitant sont un peu en hausse lié à l'augmentation des bases corrélés à l'inflation, les taux pour la commune n'ayant pas changé. Au final les produits des impositions directes par habitant sont un peu supérieurs à la strate de communes équivalentes.
- Les recettes réelles de fonctionnement par habitant sont en nette augmentation depuis 2021 (lié notamment à l'augmentation de l'attribution de compensation CCPO et à la dotation de solidarité communautaire en hausse cette année) et s'établissent à un niveau équivalent à la strate. Les dépenses d'équipements brutes par habitant sont en nette augmentation en 2024, supérieur de plus de 45% à la strate, c'est aussi le cas du taux d'équipement. Ceci est en lien avec l'accélération des investissements pour la commune cette année.
- La dette par habitant reste très inférieure à la strate comme le taux d'endettement, il pourra ainsi être fait recours à l'emprunt pour financer le plan pluriannuel d'investissement même si la marge d'autofinancement courante est très confortable
- La DGF, dotation d'état, par habitant est à nouveau en légère hausse mais reste très inférieur à la strate.
- Le ratio des dépenses de personnel sur les dépenses de fonctionnement total est dorénavant un peu supérieur à la strate, ceci intégrant des services tels que le centre de loisirs fournis aux habitants ce qui est loin d'être le cas pour des communes de notre taille

Madame Nathalie **PANSIOT** précise que les différents indicateurs financiers montrent qu'entre 2024 et 2023 :

- Les dépenses réelles de fonctionnement sont à un niveau quasiment équivalent malgré des hausses et baisses dans le détail des chapitres. A noter notamment :
 - Une baisse du coût de l'énergie (-40k€)
 - Une baisse du service ADS CCPO pour l'instruction des dossiers d'urbanisme suite à des régularisations mises en œuvre en 2023 (-16k€)
 - Une baisse des contrats de service (-17k€) mais des factures non parvenues sur 2024
 - Une augmentation des dépenses liés à la maintenance des poteaux incendie (+20k€)
 - Une augmentation des dépenses de taxe foncière suite régularisation de 2023 (+17k€)
 - Une augmentation des dépenses liées à la fréquentation plus importante de la cantine, garderie et du centre de loisirs que l'on retrouve aussi en recettes (+12k€)
 - Une augmentation des coûts de personnel et frais assimilés (+11k€)
- Parallèlement les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 6% principalement lié à :
 - Une augmentation des impôts et taxes perçues lié notamment à l'augmentation des bases fiscales (voir plus haut) et malgré la baisse des droits de mutation (+26k€)
 - La légère augmentation de la dotation d'état DGF & DSR (+5k€)
 - Une hausse de la dotation de solidarité communautaire (+38k€)
 - Le remboursement d'un contentieux avec EDF (+13k€)
 - Une augmentation de fréquentation de la cantine, garderie et centre de loisirs (+19k€)

Cet équilibre favorable entre les dépenses et recettes réelles de fonctionnement a permis d'augmenter de manière importante les dépenses d'équipement brutes.

L'équipe a un souci constant d'économie. A cette fin toutes les dépenses hors marché ou contrat et dépenses courantes sont examinées en bureau majoritaire pour approbation. Le contrôle mis en place en mairie fait que les adjoints signent les factures leur incombant en-dessous de 1000€ et le Maire contresigne avant enregistrement à la trésorerie.

Cette situation financière globale favorable nous permet d'aborder sereinement l'année 2025 malgré le contexte économique incertain.

Madame Nathalie **PANSIOT** énonce les réalisations 2024 et liste les dépenses d'investissement principales intégrées sur l'année 2024 :

- Rénovation énergétique de l'école et mise en conformité sécurité et accessibilité ~900k€
- Début travaux enfouissement rue de la Fonderie ~50k€
- Travaux de réparation divers sur les bâtiments communaux ~42k€ (incluant les travaux de réparation suite inondation épicerie ~13k€)
- Début travaux de parking derrière l'école phase 2 ~40k€
- Véhicule pour les services techniques ~26k€
- Etude pour réhabilitation toiture salle des fêtes et panneaux photovoltaïques ~17k€
- Réfection chemin et travaux prévention intempéries au parc des Pachottes ~14k€
- Création d'un puits au stade et aménagement arrosage ~13k€
- Sonorisation église et salle des fêtes ~10k€
- Vidéo projection salle des Familles et de l'Ecureuil ~6k€
- Caméras de vidéosurveillance ~5k€
- Radars pédagogiques ~3k€
- Installation table de ping pong à l'école ~4k€
- Plantations au verger communal ~4k€
- Mobilier divers ~7k€
- Four cantine ~5k€
- Armoire frigo cantine ~3k€
- Filtre PFAS cantine ~3k€
- Machine à glaçons, Percolateur, friteuse, machine à hot dog ~4k€
- Chapiteaux pliants ~5k€
- Poubelles de tri pour les salles ~2k€
- Etude système chauffage pôle enfance ~3k€
- Remise aux normes garde-corps cantine ~2k€
- Logiciel de gestion de salle ~2k€
- Rénovation sol jeu au parc des Pachottes ~2k€
- Remplacement décennal des extincteurs ~2k€
- Illuminations de Noël ~3k€

Madame Nathalie PANSIOT expose ensuite les orientations 2025. Elle précise les éléments du contexte national ou réglementaire pris en compte pour la construction du budget prévisionnel de fonctionnement 2025 sont les suivants :

- Une incertitude sur le coût de l'énergie
- Une augmentation des charges de personnels et frais assimilés de 4% pour prendre en compte notamment la hausse du taux de cotisation retraites et l'augmentation des garanties de maintien de salaire
- L'augmentation des bases fiscales selon les hypothèses présentées plus haut

Elle reprend les décisions locales suivantes ont été prise en compte pour la construction du budget prévisionnel de fonctionnement 2025 :

- Une baisse des consommations énergétiques liés aux passages LED et travaux de rénovation énergétique
- Le maintien du niveau de fiscalité pour ce qui est des taux communaux
- Une attribution de solidarité communautaire CCPO divisée par 2

Concernant le budget d'investissement, un reste à réaliser de 159k€ a été pris en compte correspondant aux dépenses déjà engagées pour :

- La fin de modification du PLU,
- Les dernières factures de rénovation énergétique de l'école

- La fin des travaux de parking derrière l'école
- La fin de l'enfouissement rue de la Fonderie
- Les travaux de raccordement rue Sainte Marguerite
- La MOE et les missions de contrôleur technique pour la réhabilitation de la toiture de la salle des fêtes

Ont aussi été intégrées aux dépenses déjà engagées, le remboursement non encore réalisé du trop-perçu de taxe d'aménagement (76k€) et le remboursement de subvention d'aide à la construction à l'Etat (42k€) concernant le projet initial Sainte Marguerite incluant le bâtiment de la Cure finalement non validé.

Monsieur le maire explique que cette somme est prévue dans le budget et que cela fait la deuxième année que la préfète demande où en est le projet et qu'on lui répond que le projet n'a jamais vu le jour.

Mme Anne-Sophie **VERDIEL** demande si on remet la somme au budget chaque année.

Mme Nathalie **PANSIOT** répond que oui jusqu'à ce qu'ils reprennent l'argent.

En parallèle un reste à réaliser de 413k€ a été pris en compte pour les recettes d'investissement liées aux subventions accordées mais non encore versées pour la rénovation énergétique de l'école.

Une nouvelle priorisation des projets a été réalisée lors de la commission Finances du 8 Janvier 2025 permettant la mise à jour du plan pluriannuel d'investissement.

Les subventions validées suivantes ont été intégrées au budget prévisionnel d'investissement :

- Subvention pour vidéosurveillance 20k€

D'autres demandes de subventions ont été et seront faites en 2025, sans certitude d'obtention, aucun montant n'a été intégré dans les recettes. C'est le cas notamment de la DSIL pour la Ferme d'un montant de 420k€ qui dans tous les cas ne sera pas perçue en 2025.

Madame Anne-Sophie **VERDIEL** dit qu'on pourra impacter cette subvention sur le budget de l'année suivante.

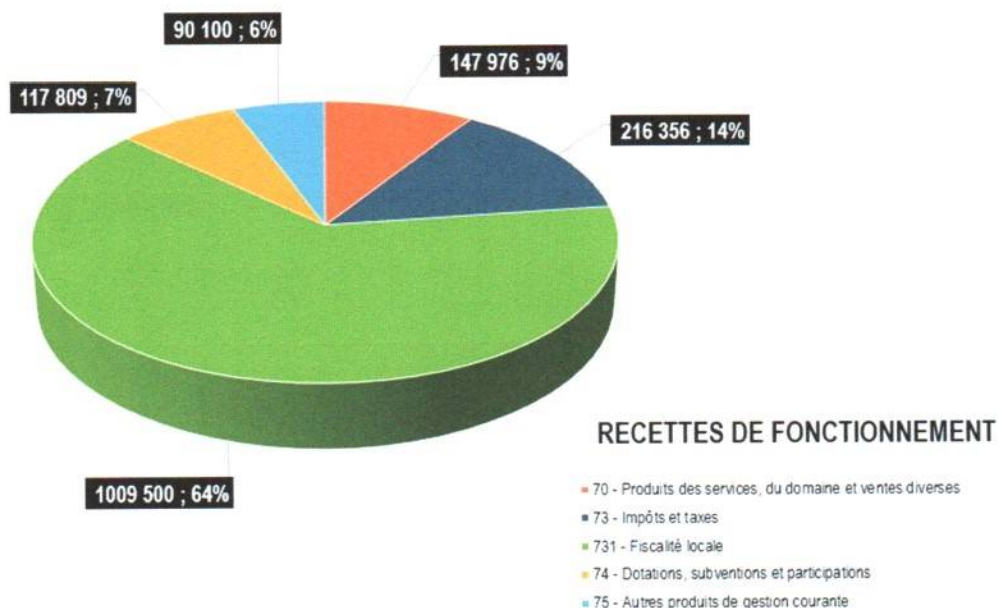
Madame Nathalie **PANSIOT** expose les perspectives budgétaires 2025

L'équilibre global du budget prévisionnel 2025 proposé est le suivant :

Fonctionnement	Dépenses de fonctionnement 1 510 370 € <i>Dont charges à caractère général : 601 900 €</i> <i>Dont charges de personnel : 632 300 €</i> <i>Dont autres charges de gestion courante : 182 200 €</i>	Recettes de fonctionnement 1 581 741 € <i>Dont Impôts et taxes : 147 976 €</i> <i>Dont fiscalité locale : 1 009 500 €</i> <i>Dont dotations : 117 809 €</i> <i>Dont produit des services : 133 740 €</i> <i>Dont autres produits de gestion courante : 90 100 €</i>
	Transfert à la section investissement 1 363 555 €	Fond de roulement 1 292 184 €
Investissement	Solde execution section invest. 829 029 €	Dotations, fonds div. et réserves 815 179 €
	Remb. subvention état et TA Ste Marguerite 117 900 €	Subventions 412 660 €
	Remboursement capital de la dette 26 591 €	
	Reste à réaliser 158 809 €	
	Dépenses d'investissement 1 459 055 €	Autofinancement 1 363 555 €

Madame Nathalie PANSIOT note que Le point intéressant est que la commune a une belle enveloppe d'investissements disponible.

Elle précise que L'enveloppe de recettes de fonctionnement proposée est la suivante :



Ne figure pas dans ce diagramme l'excédent antérieur reporté de 1 292 183 €
La totalité des recettes proposée s'élève ainsi à 2 873 924 €
Montant proposé hors report excédent : 1 581 741 €

➤ **Les contributions directes de la fiscalité locale - Montant proposé : 1 009 500 €**

Ce montant prend en compte l'évolution des bases fiscales.

Il est par contre proposé la reconduction des taux de 2024 pour la fiscalité directe locale :

Taxe foncière taux de **25,90** composée du taux communal 14.87 + taux départemental en compensation de la taxe d'habitation 11.03

Taxe sur le foncier non bâti : taux de **52.99**

➤ **Les impôts et taxes - Montant proposé : 216 356 €**

Ce montant intègre l'attribution de compensation CCPO maintenue à 190 000€, une dotation de solidarité communautaire à la baisse autour de 20 000€ et un maintien du FNGIR.

➤ **Les produits de l'exploitation de la commune - Montant proposé : 147 976 €**

Ce montant prend en compte une approche prudente sur la fréquentation cantine, garderie et du centre de loisirs

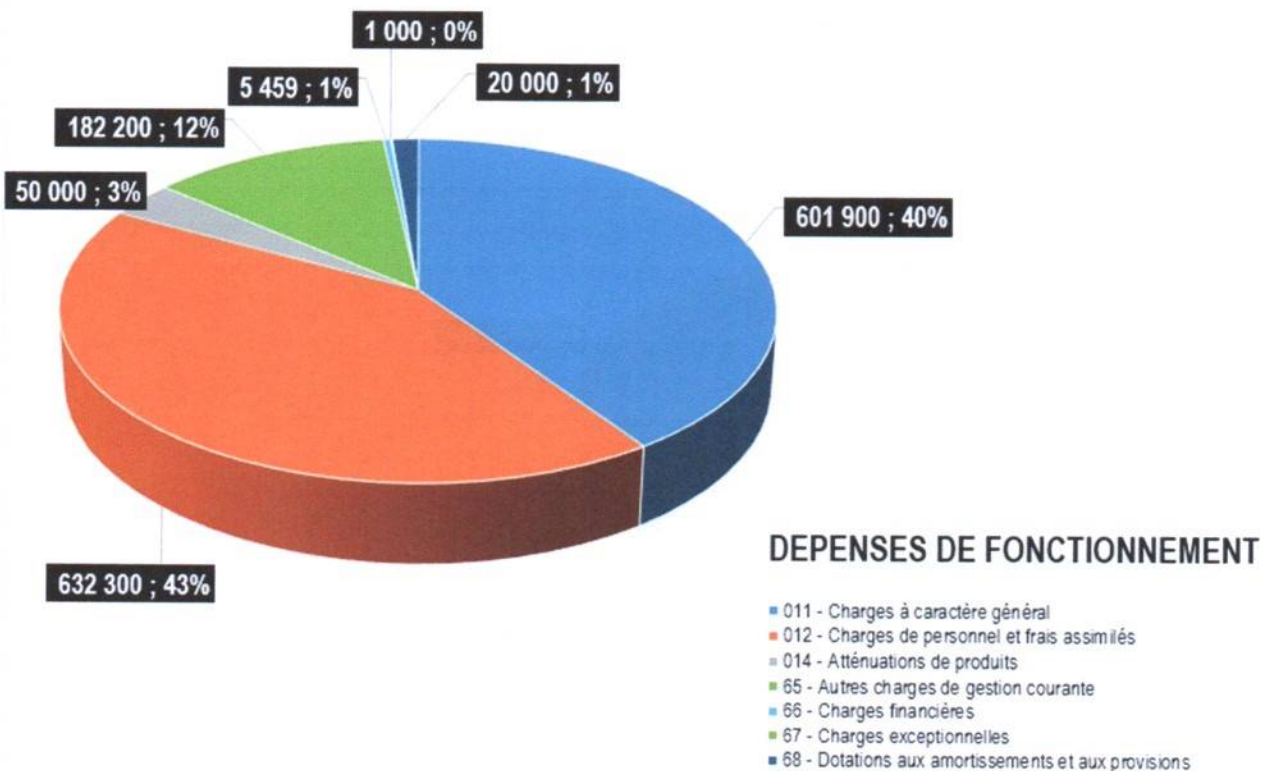
➤ **Les dotations et participations - Montant proposé : 117 809 €**

Ce montant intègre un maintien de la DGF et DSR et dotation de la CAF estimée à 20 000€

➤ **Les autres produits de gestion courante - Montant proposé : 90 100 €**

Ce montant prend en compte une approche prudente sur les revenus des immeubles et locations de salles.

Madame Nathalie **PANSIOT** indique que Les dépenses de fonctionnement proposées pour 2025 sont les suivantes :



Ne sont pas compris dans ce diagramme les opérations d'ordre (17 511€) et le virement à l'investissement (1 363 555 €)

Les dépenses totales de fonctionnement proposées s'élèvent à 2 873 924 €

Montant proposé hors opérations d'ordre et virement à l'investissement : 1 503 267 €

➤ Les charges à caractère général - Montant proposé : 601 900 €

➤ Les charges de personnel - Montant proposé : 632 300 €

➤ Les atténuations de produits - Montant proposé : 50 000 €

➤ Les autres charges de gestion courante - Montant proposé : 182 200 €

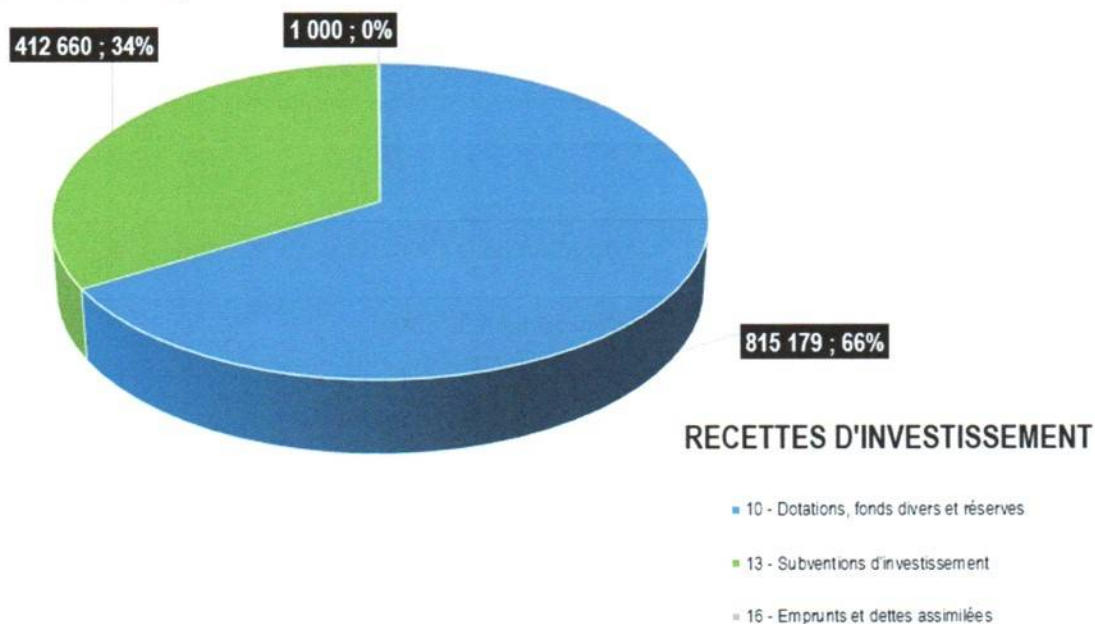
➤ Les charges financières - Montant proposé : 5 459 €

➤ Les charges exceptionnelles - Montant proposé : 1 000 €

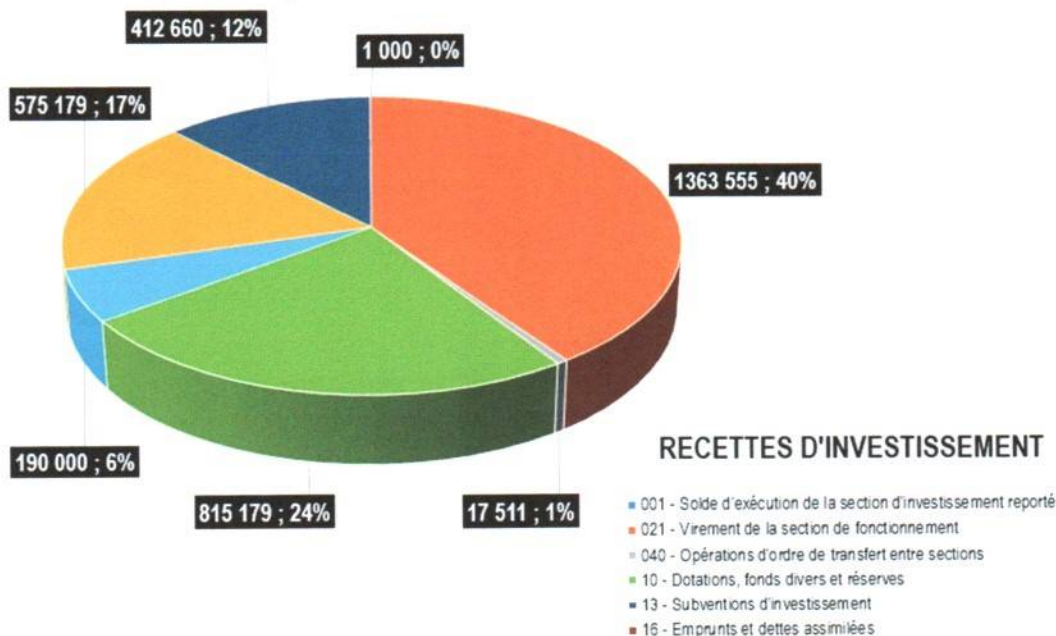
➤ Les dotations aux amortissements et aux provisions - Montant proposé : 20 000 €

Selon les hypothèses mentionnées plus haut

Madame Nathalie PANSIOT détaille l'enveloppe de recettes d'investissement proposée est la suivante (hors solde d'exécution de la section d'investissement reporté, virement de la section de fonctionnement et opérations d'ordre) :



Les recettes d'investissement proposées sont les suivantes en incluant le virement de la section de fonctionnement et les opérations d'ordre :



La principale ressource de l'investissement est le virement de la section fonctionnement malgré un niveau de subvention d'investissement validée à venir sur 2025 très élevé encore.

La totalité des recettes d'investissement proposée s'élève à 2 609 903 €

Montant proposé de virement de la section de fonctionnement : 1 363 555 €

➤ **Les dotations et fonds divers - Montant proposé : 815 179 €**

Les dotations, fonds divers et réserves représentent 815 179€ correspondant à :

- Une récupération FCTVA estimée à 190 000€
- Une taxe d'aménagement abordée prudemment à 50 000€

Madame Nathalie PANSIOT rappelle que la règle a changé pour la taxe d'aménagement, on ne la touche plus au permis de construire mais à l'achèvement des travaux.

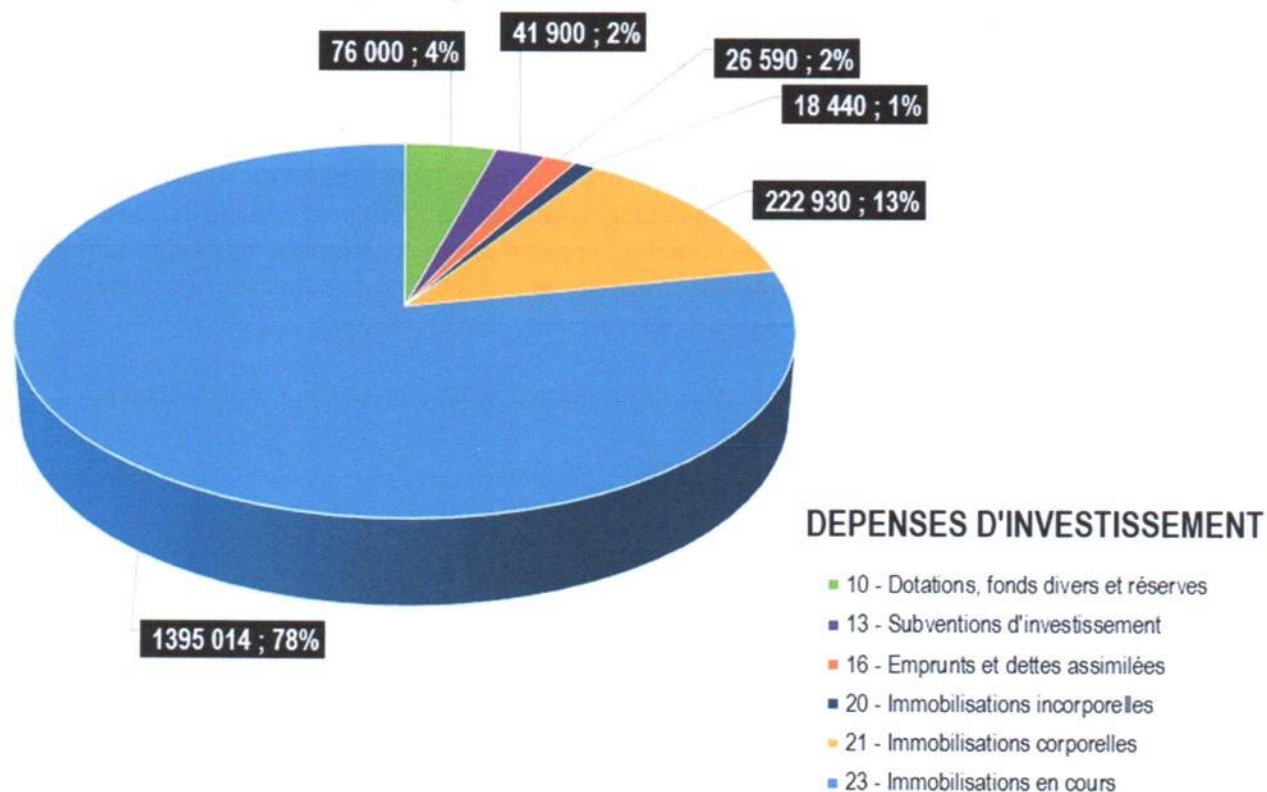
- Un excédent de fonctionnement capitalisé de 575 179€

➤ **Les subventions d'investissement - Montant proposé : 412 660 €**

Par mesure de prudence, ce montant n'intègre pas la subvention conventionnée avec l'Etat de 420k€ pour la réhabilitation du bâtiment de la Ferme mais en attente de validation formelle de cette subvention DSIL

Les dépenses totales d'investissement proposées hors solde d'exécution de la section d'investissement de 829 029€ sont les suivantes. Ces dépenses incluent

- Un reste à réaliser de 158 809 €
- Un remboursement de subventions 41 900€ et un montant de taxe d'aménagement de 76 000€ à rembourser en dotations, fonds et réserves en lien avec le projet initial Sainte Marguerite
- Un remboursement de capital de prêt de 26 591€



Le solde d'exécution d'investissement reporté de 2024 étant négatif (829 029€) est affecté aux dépenses d'investissement.

Les dépenses totales d'investissement proposées incluant le solde d'exécution d'investissement de 2024 s'élèvent à 2 609 903 €

Montant total proposé hors solde d'exécution 2024 s'élève à : 1 780 874 €

- Le reste à réaliser : 158 809 €
- Les immobilisations incorporelles - Montant proposé : 18 440 € dont 1 440€ de reste à réaliser
- Les immobilisations corporelles - Montant proposé : 222 930 € dont 51 788€ de reste à réaliser
- Les immobilisations en cours - Montant proposé : 1 395 014 € dont 105 581€ de reste à réaliser
- Les subventions d'investissement (remboursement) - Montant proposé : 41 900 € (voir plus haut)
- Les dotations, fonds divers et réserves (remboursement) - Montant proposé : 76 000 € (voir plus haut)
- Les emprunts et dettes assimilées (remboursement du capital) - Montant proposé : 26 591 €

Madame Nathalie PANSIOT cite quelques-uns des nombreux projets annoncés dans les nouvelles dépenses d'investissement proposées pour le budget 2025 en complément du reste à réaliser

Parmi ceux-ci :

- Les travaux de réhabilitation de la toiture de la salle des fêtes avec panneaux photovoltaïques

Madame Nathalie **PANSIOT** rappelle que c'est le SYDER qui fait l'investissement sur les panneaux photovoltaïques avec le mécanisme d'autoconsommation collective sur nos différents bâtiments ce qui permet de rembourser ces travaux-là sur la durée des panneaux.

- Les études et début de travaux pour la réhabilitation du bâtiment de la Ferme pour créer une salle de sport et transférer la médiathèque

Madame Nathalie **PANSIOT** note que sept offres de maîtrise d'œuvre doivent être analysées pour démarrer au plus vite. Cela représente 175 k€ d'étude et 586 433 k€ de travaux. Sur ce sujet, il faudra travailler sur un emprunt sur 2025 intégré en 2026 et aussi aller chercher les subventions.

- La rénovation des jeux d'enfants et installation d'agrès sportifs au parc des Pachottes
- L'installation d'une pergola au pôle enfance
- La construction d'un local technique pour les agents au stade
- Réhabilitation city parc et création d'un jeu de boules au stade
- L'extension du cimetière
- Un véhicule pour les services techniques
- La poursuite du verger avec panneaux pédagogiques
- Des travaux pour régulation chauffage Pôle Enfance et Salle de l'Inverse
- Une étude réseau pluvial de l'école
- Une palissade entre la cour d'école et le nouveau parking
- Ainsi que de nombreux petits investissements de service (bancs, baignoires et ganivelles pour le parc, sentier pont de l'oie et à l'étang, poubelles de tri, frigo et meuble de cuisine pour la mairie, passage LED bureaux de la mairie, appareil photo chasse pour les dépôts sauvages, panneaux de signalisation, percolateur et trancheuse, verres ecocup, autolaveuse salle des fêtes, tableau élec pôle enfance...).

Monsieur Patrick **HARZEL** demande où en est la proposition d'achat d'un tracteur multifonctions.

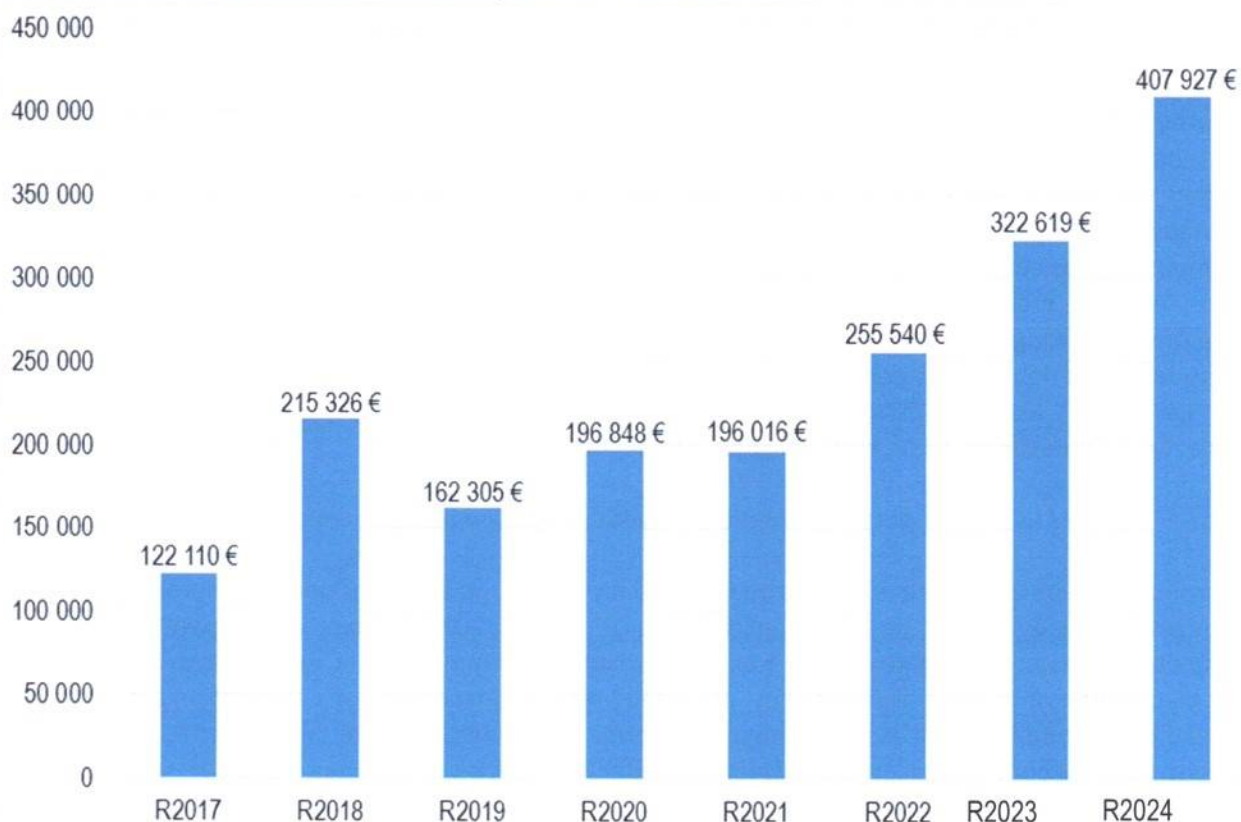
Madame Nathalie **PANSIOT** dit que cette demande est en attente.

Monsieur Patrick **HARZEL** note que les agents l'attendent.

Madame Nathalie **PANSIOT** répond que la demande n'a pas été validée.

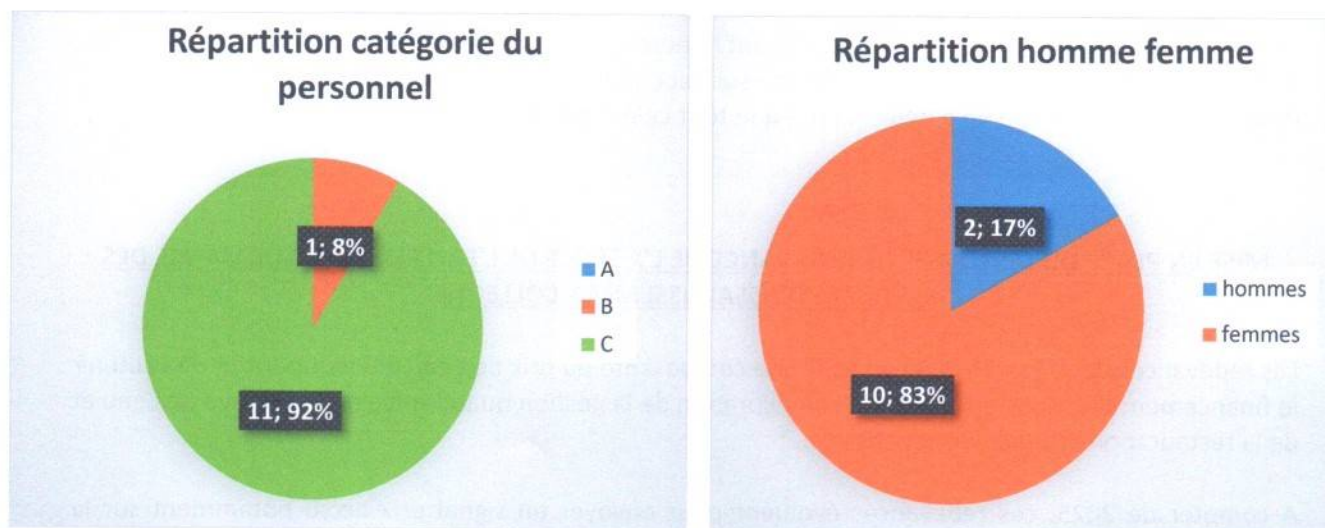
Ces projets sont finançables sur fonds propres (en dehors de l'exécution de l'ensemble des travaux de réhabilitation de la Ferme des Pachottes) mais s'étaleront dans le temps en fonction des possibilités de subventions, du temps d'étude et de préparation nécessaire à leur réalisation. Concernant la réhabilitation de la Ferme des Pachottes, il est inclus sur 2025 : 175k€ de frais d'études et de Maîtrise d'œuvre et 586 433k€ de travaux d'exécution. La commune étant très peu endettée, un emprunt sera étudié sur 2025 pour mise en œuvre 2026 en fonction des subventions obtenues pour la réalisation des travaux complets de réhabilitation du bâtiment de la Ferme.

L'excédent annuel de fonctionnement depuis 2017 est le suivant :



On observe la génération d'un excédent croissant depuis 2021 permettant d'accélérer les investissements. En moyenne l'excédent se situe autour de 300 000 € sur la période.

Madame Nathalie PANSIOT ajoute quelques éléments relatifs aux évolutions du personnel communal :



Madame Nathalie PANSIOT note la création d'un poste d'adjoint du patrimoine cette année.

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république, notamment son article 107,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2312-1 et D.2312-3,

Vu le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

Considérant que doit être présenté par le Maire, dans un délai de 2 mois précédent l'examen du budget primitif, un rapport prévu à l'article L.21312-1 du CGCT sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structuration et la gestion et la dette de la commune de Simandres, ainsi que les autres éléments prévus aux articles L.2312-1 et D.2312-3 du CGCT,

Considérant la présentation par Madame Nathalie **PANSIOT**, Adjointe aux Finances, des éléments économiques, budgétaires et financiers contribuant au rapport d'orientation budgétaire,

Considérant les débats qui s'en sont suivis,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- **PREND ACTE** du rapport d'orientation budgétaire 2025 du budget communal.

Monsieur le maire explique que pour le budget assainissement, on aura sans doute à se prononcer dans l'année suite à la loi NOTRe 2015 applicable au 1^{er} janvier 2026. Suivant la loi, pour l'instant la compétence passerait obligatoirement à la Communauté de Communes. Si c'est obligatoire, il n'y aura pas de questions à se poser et si ça ne l'est pas, il faudra se prononcer sur notre intégration à la CCPO au niveau de la compétence d'assainissement. Il informe qu'une étude a été lancée par le SMAAVO. Il précise que l'on pourra avancer quand la loi sera définitive mais on ne sera pas prêt au 1^{er} janvier.

Il rajoute que pour l'eau potable, une étude a été diligentée par la Communauté de Communes.

Monsieur Patrick **HARZEL** demande ce que vont devenir tous les délégataires dans chaque commune.

Monsieur le maire répond que si la compétence passe au niveau communautaire, il n'y aura plus qu'un délégué qui s'occupera de l'eau et un autre de l'assainissement ou un qui s'occupera des deux.

Monsieur Patrick **HARZEL** demande si le contrat CHOLTON s'arrêtera automatiquement.

Monsieur le maire assure que les contrats seront honorés jusqu'à la fin avec des conditions particulières. Il rajoute que cela ne posera pas de problème sur l'eau potable car on a un seul délégataire. Pour l'assainissement, on en a deux. Il note que tout cela est bien encadré par la loi.

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE REDEVANCE DE L'AGENCE DE L'EAU POUR PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les redevances des agences de l'eau sont une composante du prix de l'eau qui leur permet de soutenir le financement d'actions en faveur de l'amélioration de la gestion quantitative et qualitative de l'eau et de la restauration des milieux aquatiques.

A compter de 2025, ces redevances évoluent pour envoyer un signal prix accru notamment sur la performance des services d'eau potable et d'assainissement. Dans le cadre de cette réforme, trois nouvelles redevances sont créées pour répondre aux enjeux en matière de gestion de l'eau : sur la consommation d'eau potable, pour la performance des systèmes d'assainissement collectif et pour la performance des réseaux d'eau potable. Elles se substituent aux redevances existantes pour pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte.

Considérant que la commune de Simandres est concernée par la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif.

Considérant que l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a fixé à 0.03 € HT par mètre cube le tarif de base de la redevance pour « performance des systèmes d'assainissement collectif » pour l'année 2025. Le taux de modulation est fixé forfaitairement à 0.3. Le tarif proposé pour l'année 2025 est donc de 0.01 € HT par m³ conformément aux instructions de l'agence RMC.

Considérant qu'il appartient à la société SUEZ de facturer et d'encaisser auprès des usagers du service d'assainissement collectif ce supplément au prix du mètre cube et de reverser à la commune les sommes encaissées à ce titre (par le biais de notre délégataire de service, la société CHOLTON).

Monsieur le maire précise qu'ils vont appeler les redevances existantes autrement et qu'ils vont prendre 0.01 € HT par m³ en plus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

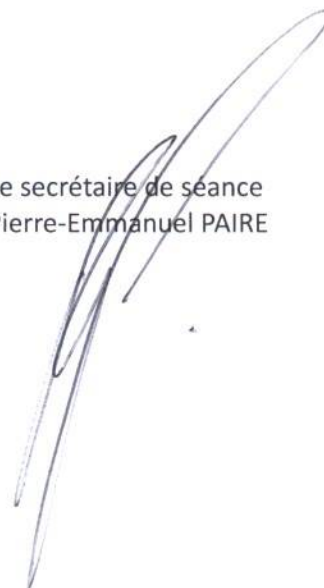
- **PREND ACTE** de la mise en place de la redevance pour « performance des systèmes d'assainissement collectif » au profit de l'Agence de l'Eau RMC à compter de l'année 2025 d'un montant de 0.01 € HT par m³.
- **PRECISE** que cette redevance doit être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du m³ d'eau potable, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.
- **PRECISE** que cette redevance est facturée et encaissée auprès des usagers du service public d'assainissement collectif et reversée à la commune par le délégataire de service, la société CHOLTON.
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer tout document afférent à la présente décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire
Michel BOULUD



Le secrétaire de séance
Pierre-Emmanuel PAIRE





Département du Rhône - Commune de Simandres

**Rapport de présentation du
BUDGET PRIMITIF 2025
de la Commune de SIMANDRES**

BUDGET ASSAINISSEMENT

SOMMAIRE

Préambule

I – LA SECTION D’EXPLOITATION

page 4

II – LA SECTION D’INVESTISSEMENT

page 5

Préambule

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile, principe d'annualité budgétaire.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section d'exploitation et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre.

Le budget primitif assainissement prévoit un total de crédits :

- en section d'exploitation : 164 671.29 €
- en section d'investissement : 155 331.62 €.

Le budget primitif du budget annexe est voté en Conseil municipal.

I – LA SECTION D’EXPLOITATION

Le budget primitif 2025 de la section d’exploitation s’élève à 164 671.29 €, soit quasiment identique au budget primitif 2024 (pour mémoire : 165 193.44 €).

Il convient de distinguer deux types d’opérations : les opérations réelles générant des flux de trésorerie, et les opérations d’ordre sans impact sur la trésorerie, celles-ci répondent à des exigences réglementaires.

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES PREVISIONNELLES 2025	CHAPITRE BUDGETAIRE	RECETTES PREVISIONNELLES 2025
011 - Charges à caractère général	27 000.00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	23 000.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	5.00 €	75 - Autres produits de gestion courante	5.00 €
66 - Charges financières	511.78 €		
67 - Charges spécifiques	7 000.00 €		
TOTAL DEPENSES REELLES EXPLOITATION	34 516.78 €	TOTAL RECETTES REELLES EXPLOITATION	23 005.00 €
023 - Virement à la section d’investissement	108 028.67 €	002 – Résultat de fonctionnement reporté	137 277.75 €
042 - Opérations d’ordre de transfert entre sections	22 125.84 €	042 - Opérations d’ordre de transfert entre sections	4 388.54 €
TOTAL DEPENSES ORDRE EXPLOITATION	130 154.51 €	TOTAL RECETTES ORDRE EXPLOITATION	141 666.29 €
TOTAL GENERAL DEPENSES EXPLOITATION	164 671.29 €	TOTAL GENERAL RECETTES EXPLOITATION	164 671.29 €

L’AUTOFINANCEMENT

L’autofinancement est constitué du virement à la section d’investissement pour un montant de 108 028.67 € et de l’amortissement évalué à 22 125.84 €.

Au total, ce sont 130 154.51 € de ressources de fonctionnement qui contribueront au financement des dépenses d’investissement programmés par la commune.

Il faut préciser que les amortissements correspondent à des dépenses obligatoires qui permettent de contribuer au renouvellement des équipements soumis à obsolescence ou usure. Ce sont des opérations d’ordre ne donnant lieu à aucun mouvement de trésorerie

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'Investissement du Budget primitif assainissement de l'exercice 2025 s'élève à 155 331.62 €.

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES PREVISIONNELLES 2025
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 372.41 €
20 - Immobilisations incorporelles	20 000.00 €
21 - Immobilisations corporelles	125 570.67 €
TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	150 943.08 €

CHAPITRE BUDGETAIRE	RECETTES PREVISIONNELLES 2025
20 - Immobilisations incorporelles	1 000.00 €
TOTAL RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	1 000.00 €

001 – Résultat reporté d'investissement	- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 388.54 €
TOTAL DEPENSES ORDRE INVESTISSEMENT	4 388.54 €

001 – Résultat reporté d'investissement	24 177.11 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	108 028.67 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 125.84 €
TOTAL RECETTES ORDRE INVESTISSEMENT	154 331.62 €

TOTAL GENERAL DEPENSES INVESTISSEMENT	155 331.62 €
--	---------------------

TOTAL GENERAL RECETTES INVESTISSEMENT	155 331.62 €
--	---------------------



Département du Rhône - Commune de Simandres

**Rapport de présentation du
BUDGET PRIMITIF 2025
de la Commune de SIMANDRES**

BUDGET PRINCIPAL

SOMMAIRE

Préambule

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

page 4

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

page 5

Préambule

En préambule de ce rapport de présentation du budget primitif 2025, il convient de préciser que depuis le 1er janvier 2024 l'ensemble des collectivités territoriales doit utiliser la nomenclature M57 en lieu et place de la nomenclature M14.

L'objectif du législateur est d'uniformiser la situation de l'ensemble des collectivités avec l'utilisation d'une seule et même nomenclature pour toutes les strates.

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires suivants : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

Le budget communal est structuré en deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Pour rappel depuis 2024, le budget de la commune de Simandres est présenté selon la nouvelle nomenclature budgétaire M57.

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget primitif 2025 de la section de fonctionnement s'élève à 2 848 552.16 €, soit une diminution de 3.6% par rapport à 2024 (pour mémoire : 2 954 459.01 €).

Il convient de distinguer deux types d'opérations : les opérations réelles générant des flux de trésorerie, et les opérations d'ordre sans impact sur la trésorerie, celles-ci répondent à des exigences réglementaires.

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES PREVISIONNELLES 2025
011 - Charges à caractère général	601 900.00 €
012 - Charges de personnel	632 300.00 €
014 - Atténuation de produits	50 000.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	182 200.00 €
66 - Charges financières	5 458.98 €
67 - Charges spécifiques	1 000.00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	20 000.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	1 492 858.98 €

CHAPITRE BUDGETAIRE	RECETTES PREVISIONNELLES 2025
013 - Atténuation de charges	5 000.00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	147 976.00 €
73 - Impôts et taxes	211 356.00 €
731 - Fiscalité locale	1 009 500.00 €
74 - Dotations et participations	117 809.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	90 100.00 €
TOTAL RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	1 581 741.00 €

023 - Virement à la section d'investissement	1 338 182.58 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 510.60 €
TOTAL DEPENSES ORDRE FONCTIONNEMENT	1 355 693.18 €

002 – Résultat de fonctionnement reporté	1 266 811.16 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
TOTAL RECETTES ORDRE FONCTIONNEMENT	1 266 811.16 €

TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT	2 848 552.16 €
-------------------------------------	-----------------------

TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT	2 848 552.16 €
-------------------------------------	-----------------------

L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement est constitué du virement à la section d'investissement pour un montant de 1 338 182.58 € et de l'amortissement évalué à 17 510.60 €.

Au total, ce sont 1 355 693.18 € de ressources de fonctionnement qui contribueront au financement des dépenses d'investissement programmés par la commune.

Il faut préciser que les amortissements correspondent à des dépenses obligatoires qui permettent de contribuer au renouvellement des équipements de la commune soumis à obsolescence ou usure. Ce sont des opérations d'ordre ne donnant lieu à aucun mouvement de trésorerie

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'Investissement du Budget primitif de l'exercice 2025 s'élève à 2 609 903.74 €, dont 1 591 571.38 € sont des dépenses d'équipement.

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES PREVISIONNELLES 2025	CHAPITRE BUDGETAIRE	RECETTES PREVISIONNELLES 2025
10 - Dotations, fonds divers et réserves	76 000.00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	840 551.06 €
13 - Subventions d'investissement	41 900.00 €	13 - Subventions d'investissement <i>Dont RAR</i>	412 659.50 € 412 659.50 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	27 590.58 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 000.00 €
20 - Immobilisations incorporelles <i>Dont RAR</i>	18 440.00 € 1 440.00 €		
21 - Immobilisations corporelles <i>Dont RAR</i>	222 929.71 € 51 787.71 €		
23 - Immobilisations en cours <i>Dont RAR</i>	1 368 641.67 € 105 581.07 €		
TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT <i>Dont RAR</i>	1 755 501.96 € 158 808.78 €	TOTAL RECETTES REELLES INVESTISSEMENT <i>Dont RAR</i>	1 254 210.56 € 412 659.50 €
001 – Résultat reporté d'investissement	854 401.78 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	1 338 182.58 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 510.60 €
TOTAL DEPENSES ORDRE INVESTISSEMENT	854 401.78 €	TOTAL RECETTES ORDRE INVESTISSEMENT	1 355 693.18 €
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT	2 609 903.74 €	TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT	2 609 903.74 €

AFFECTATION DU RESULTAT : 600 551.06 €

Une affectation de résultat est budgétée afin de couvrir le besoin de financement ressortant de la section d'investissement de l'exercice 2024.



Département du Rhône - Commune de Simandres

**Rapport de présentation du
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (CFU)
de la Commune de SIMANDRES**

BUDGET ASSAINISSEMENT

SOMMAIRE

Préambule

I – RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION page 4

II – RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT page 5

III – RESULTAT DE L'EXERCICE page 6

Préambule

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

L'exercice comptable 2024 est le premier pour lequel la commune vote un Compte Financier Unique.

Le CFU a vocation à être la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens, si le législateur en décide ainsi.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

I – RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION

L'analyse par chapitre des mouvements réalisés en 2024 fait apparaître un niveau de recettes de **27 513.62 €** et un niveau de dépenses de **27 035.77 €**.

CHAPITRE BUDGETAIRE	MANDATS 2024
011 - Charges à caractère général	3 425.02 €
65 - Autres charges de gestion courante	- €
66 - Charges financières	738.91 €
67 - Charges spécifiques	- €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	- €
TOTAL DEPENSES REELLES EXPLOITATION	4 163.93 €

023 - Virement à la section d'investissement	- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 871.84 €
TOTAL DEPENSES ORDRE EXPLOITATION	22 871.84 €

TOTAL GENERAL EXPLOITATION	27 035.77 €
-----------------------------------	--------------------

RESULTAT D'EXPLOITATION	477.85 €
--------------------------------	-----------------

CHAPITRE BUDGETAIRE	TITRES 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	23 125.01 €
75 - Autres produits de gestion courante	0.07 €
TOTAL RECETTES ORDRE EXPLOITATION	23 125.08 €

042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 388.54 €
TOTAL RECETTES ORDRE EXPLOITATION	4 388.54 €

TOTAL GENERAL EXPLOITATION	27 513.62 €
-----------------------------------	--------------------

L'excédent de fonctionnement pour l'année 2024 s'élève ainsi à **477.85 €**, en diminution de **3 531.34 €** par rapport à 2023 (pour mémoire : 4 009.19 €).

Cette diminution s'explique par :

- D'une part l'augmentation des amortissements : + 2 100 €
- D'autre part une diminution de la redevance assainissement versée par le délégataire de service CHOLTON : - 1 500 €

II – RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENTLa section d'investissement clôture l'exercice avec un excédent de **13 337.85 €**

CHAPITRE BUDGETAIRE	MANDATS 2024
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 145.45 €
20 - Immobilisations incorporelles	- €
21 - Immobilisations corporelles	- €
TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	5 145.45 €

CHAPITRE BUDGETAIRE	TITRES 2024
20 – Immobilisation incorporelles	- €
TOTAL RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	- €

040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 388.54 €
TOTAL DEPENSES ORDRE INVESTISSEMENT	4 388.54 €

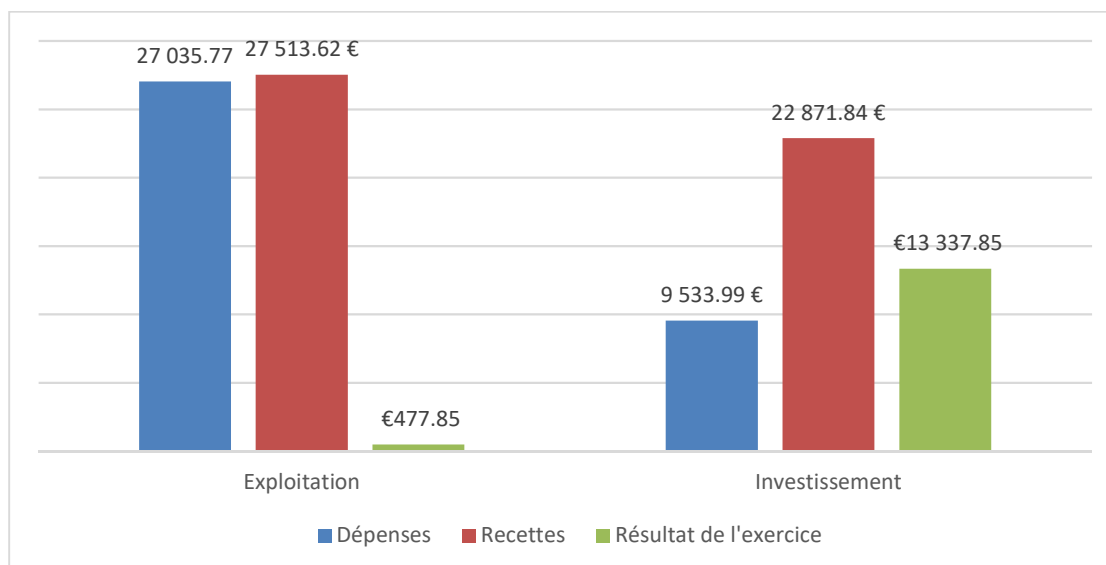
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 871.84 €
TOTAL RECETTES ORDRE INVESTISSEMENT	22 871.84 €

TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT	9 533.99 €
-------------------------------------	-------------------

TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT	22 871.84 €
-------------------------------------	--------------------

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	13 337.85 €
----------------------------------	--------------------

III – LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2024



Le résultat net de l'exercice est obtenu par addition des éléments suivants :

- Le résultat dégagé sur la section d'exploitation, qui s'obtient par soustraction des dépenses mandatées en 2024 du total des recettes émises sur la section de fonctionnement pour le même exercice. Ce résultat est complété du résultat antérieur reporté.
- Le résultat de la section d'investissement, obtenu par soustraction des dépenses d'investissement mandatées en 2024, complétées – le cas échéant – du déficit d'investissement reporté de l'exercice précédent aux recettes propres d'investissement de l'exercice, complétées – le cas échéant – de l'excédent d'investissement reporté de l'exercice précédent.

L'exercice budgétaire se solde par un excédent global 161 454.86 € se décomposant comme suit :

	Exploitation
Résultat de l'exercice	477.85 €
Report excédent de fonctionnement 2023	136 799.90 €
(a)	137 277.75 €
	Investissement
Résultat de l'exercice	13 337.85 €
Report excédent investissement 2023	10 839.26 €
(b)	24 177.11 €
Résultat de clôture 2024 (= a + b)	161 454.86 €



Département du Rhône - Commune de Simandres

**Rapport de présentation du
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (CFU)
de la Commune de SIMANDRES**

BUDGET PRINCIPAL

SOMMAIRE

Préambule

I – RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT page 4

II – RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT page 5

III – RESULTAT DE L'EXERCICE page 6

Préambule

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La commune a adopté le référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 par délibération n°2023/44 du 27 septembre 2023, l'exercice comptable 2024 est donc le premier pour lequel la commune vote un Compte Financier Unique.

Le CFU a vocation à être la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens, si le législateur en décide ainsi.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

I – RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'analyse par chapitre des mouvements réalisés en 2024 fait apparaître un niveau de recettes de **1.714 M€** et un niveau de dépenses de **1.306 M€**.

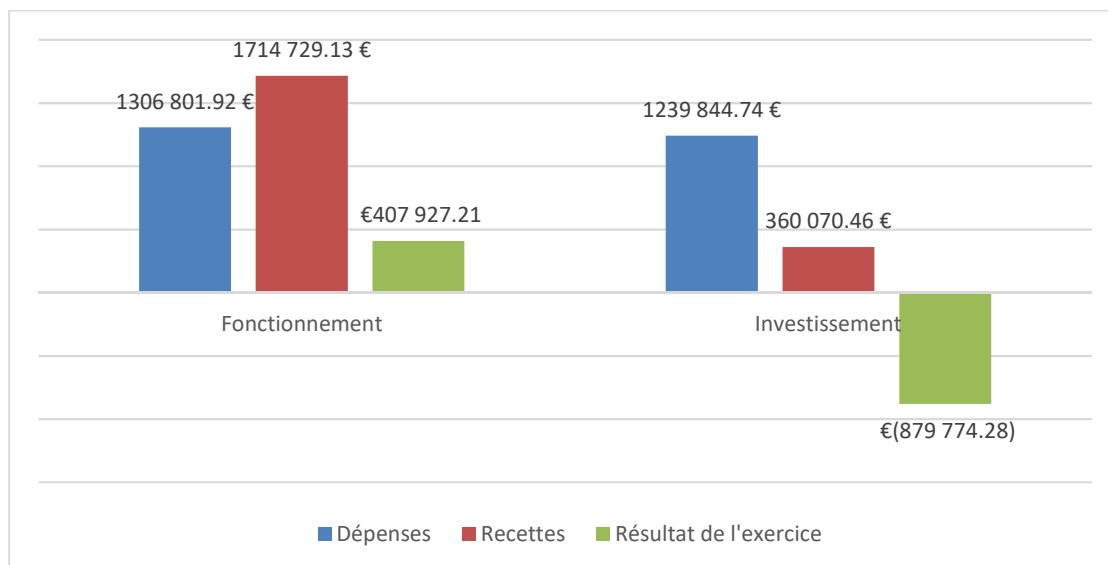
CHAPITRE BUDGETAIRE	MANDATS 2024	CHAPITRE BUDGETAIRE	TITRES 2024
011 - Charges à caractère général	473 765.40 €	013 - Atténuation de charges	18 052.60 €
012 - Charges de personnel	590 526.46 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	177 558.22 €
014 - Atténuation de produits	41 551.00 €	73 - Impôts et taxes	243 087.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	169 675.41 €	731 - Fiscalité locale	1 026 871.20 €
66 - Charges financières	6 367.10 €	74 - Dotations et participations	127 428.47 €
67 - Charges spécifiques	383.00 €	75 - Autres produits de gestion courante	118 081.66 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	2 617.00 €	76 - Produits financier	3.98 €
		77 - Produits spécifiques	3 646.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	1 284 885.37 €	TOTAL RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	1 714 729.13 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 916.55 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
TOTAL DEPENSES ORDRE FONCTIONNEMENT	21 916.55 €	TOTAL RECETTES ORDRE FONCTIONNEMENT	- €
TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT	1 306 801.92 €	TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT	1 714 729.13 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	407 927.21 €		

L'excédent de fonctionnement pour l'année 2024 s'élève ainsi à **407 927.21 €**, en augmentation de **85 498.52 €** par rapport à 2023 (pour mémoire : 322 428.69 €).

II – RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENTLa section d'investissement clôture l'exercice avec un déficit de **879 774.28 €**

CHAPITRE BUDGETAIRE	MANDATS 2024	CHAPITRE BUDGETAIRE	TITRES 2024
13 - Subventions d'investissement	1 149.00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	216 412.61 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	25 682.46 €	13 - Subventions d'investissement	121 741.30 €
20 - Immobilisations incorporelles	6 276.00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	- €
21 - Immobilisations corporelles	226 615.44 €		
23 - Immobilisations en cours	980 121.84 €		
TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	1 239 844.74 €	TOTAL RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	338 153.91 €
		021 - Virement de la section de fonctionnement	- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 916.55 €
TOTAL DEPENSES ORDRE INVESTISSEMENT	- €	TOTAL RECETTES ORDRE INVESTISSEMENT	21 916.55 €
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT	1 239 844.74 €	TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT	360 070.46 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	- 879 774.28 €		

III – LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2024



Conformément aux dispositions de l'instruction comptable et budgétaire M57 applicable à la Commune de Simandres depuis le 1er janvier 2024, le Conseil Municipal doit constater le résultat de l'exercice comptable à la clôture de celui – ci.

Le résultat net de l'exercice est obtenu par addition des éléments suivants :

- Le résultat dégagé sur la section de fonctionnement, qui s'obtient par soustraction des dépenses mandatées en 2024 du total des recettes émises sur la section de fonctionnement pour le même exercice. Ce résultat est complété du résultat antérieur reporté.
- Le résultat de la section d'investissement, obtenu par soustraction des dépenses d'investissement mandatées en 2024, complétées – le cas échéant - du déficit d'investissement reporté de l'exercice précédent aux recettes propres d'investissement de l'exercice, complétées – le cas échéant – de l'excédent d'investissement reporté de l'exercice précédent.

L'exercice budgétaire se solde par un excédent global 1 012 960.44 € se décomposant comme suit :

	Fonctionnement
Résultat de l'exercice	407 927,21 €
Report excédent de fonctionnement 2023	1 459 435,01 €
(a)	1 867 362,22 €

	Investissement
Résultat de l'exercice	- 879 774,28 €
Report excédent investissement 2023	25 372,50 €
(b)	- 854 401,78 €

Résultat des clôtures 2024 (= a + b)	1 012 960,44 €
---	-----------------------

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21690295700044	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune Commune de SIMANDRES
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC GIVORS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 23

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 24

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 25

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 26

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	164 671,29	27 393,54
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 137 277,75
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		164 671,29	164 671,29

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	155 331,62	131 154,51
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 24 177,11
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		155 331,62	155 331,62

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	320 002,91	320 002,91
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion des services		27 005,00	0,00	27 005,00	27 005,00	27 005,00
66	Charges financières	738,91	0,00	511,78	511,78	511,78
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		34 743,91	0,00	34 516,78	34 516,78	34 516,78
023	Virement à la section d'investissement (6)	107 577,69		108 028,67	108 028,67	108 028,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	22 871,84		22 125,84	22 125,84	22 125,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		130 449,53		130 154,51	130 154,51	130 154,51
TOTAL		165 193,44	0,00	164 671,29	164 671,29	164 671,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	164 671,29
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des recettes de gestion des services		24 005,00	0,00	23 005,00	23 005,00	23 005,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		24 005,00	0,00	23 005,00	23 005,00	23 005,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 388,54		4 388,54	4 388,54	4 388,54
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 388,54		4 388,54	4 388,54	4 388,54
TOTAL		28 393,54	0,00	27 393,54	27 393,54	27 393,54

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	137 277,75
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	164 671,29
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	125 765,97
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	117 754,80	0,00	125 570,67	125 570,67	125 570,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		132 754,80	0,00	145 570,67	145 570,67	145 570,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 145,45	0,00	5 372,41	5 372,41	5 372,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 145,45	0,00	5 372,41	5 372,41	5 372,41
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		137 900,25	0,00	150 943,08	150 943,08	150 943,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 388,54		4 388,54	4 388,54	4 388,54
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 388,54		4 388,54	4 388,54	4 388,54
TOTAL		142 288,79	0,00	155 331,62	155 331,62	155 331,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	155 331,62
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	107 577,69		108 028,67	108 028,67	108 028,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	22 871,84		22 125,84	22 125,84	22 125,84
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		130 449,53		130 154,51	130 154,51	130 154,51
TOTAL		131 449,53	0,00	131 154,51	131 154,51	131 154,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	24 177,11
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	155 331,62
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

125 765,97

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	27 000,00		27 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
66	Charges financières	511,78	0,00	511,78
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	7 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	22 125,84	22 125,84
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		108 028,67	108 028,67
Dépenses d'exploitation – Total		34 516,78	130 154,51	164 671,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	164 671,29
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	4 388,54	4 388,54
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 372,41	0,00	5 372,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	125 570,67	0,00	125 570,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		150 943,08	4 388,54	155 331,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	155 331,62
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 000,00		23 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00		5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	4 388,54	4 388,54
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	23 005,00	4 388,54	27 393,54

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	137 277,75
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	164 671,29
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		22 125,84	22 125,84
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		108 028,67	108 028,67
	Recettes d'investissement – Total	1 000,00	130 154,51	131 154,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	24 177,11
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	155 331,62
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	27 000,00	27 000,00	27 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	5,00	5,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		27 005,00	27 005,00	27 005,00
66	Charges financières (b) (8)	738,91	511,78	511,78
66111	Intérêts réglés à l'échéance	742,63	515,67	515,67
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3,72	-3,89	-3,89
67	Charges exceptionnelles (c)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		34 743,91	34 516,78	34 516,78
023	Virement à la section d'investissement	107 577,69	108 028,67	108 028,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	22 871,84	22 125,84	22 125,84
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	22 871,84	22 125,84	22 125,84
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		130 449,53	130 154,51	130 154,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		130 449,53	130 154,51	130 154,51
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		165 193,44	164 671,29	164 671,29

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	164 671,29
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	6,15
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	10,04
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 000,00	23 000,00	23 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	24 000,00	23 000,00	23 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	5,00	5,00
7588	Autres	5,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		24 005,00	23 005,00	23 005,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		24 005,00	23 005,00	23 005,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	4 388,54	4 388,54	4 388,54
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 388,54	4 388,54	4 388,54
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 388,54	4 388,54	4 388,54
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 393,54	27 393,54	27 393,54

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	137 277,75
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	164 671,29
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	15 000,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	15 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	117 754,80	125 570,67	125 570,67
21532	Réseaux d'assainissement	117 754,80	125 570,67	125 570,67
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		132 754,80	145 570,67	145 570,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 145,45	5 372,41	5 372,41
1641	Emprunts en euros	5 145,45	5 372,41	5 372,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 145,45	5 372,41	5 372,41
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		137 900,25	150 943,08	150 943,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	4 388,54	4 388,54	4 388,54
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	4 388,54	4 388,54	4 388,54
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	4 388,54	4 388,54	4 388,54
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 388,54	4 388,54	4 388,54
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		142 288,79	155 331,62	155 331,62

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	155 331,62
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2031	Frais d'études	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 000,00	1 000,00	1 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 000,00	1 000,00	1 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	107 577,69	108 028,67	108 028,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	22 871,84	22 125,84	22 125,84
28031	Frais d'études	746,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	22 125,84	22 125,84	22 125,84
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		130 449,53	130 154,51	130 154,51
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		130 449,53	130 154,51	130 154,51
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		131 449,53	131 154,51	131 154,51

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	24 177,11
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	155 331,62
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					78 450,00									
1641 Emprunts en euros (total)					78 450,00									
26501	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	20/04/2007	30/06/2007	25/09/2007	78 450,00	F		4,340	4,340		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					78 450,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		13 878,21					5 372,41	515,67	0,00	6,15
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 878,21					5 372,41	515,67	0,00	6,15
26501		0,00	A-1	13 878,21	2,42	F	4,340		5 372,41	515,67	0,00	6,15
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 878,21					5 372,41	515,67	0,00	6,15

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Commune de SIMANDRES - Budget ASSAINISSEMENT - BP - 2025

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 878,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	24 177,11	24 177,11
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	24 177,11	24 177,11

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	24 177,11	24 177,11
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	24 177,11	24 177,11

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	9 760,95	9 760,95
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	130 154,51	130 154,51
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	120 393,56	120 393,56

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		9 760,95	9 760,95
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 372,41	5 372,41
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 372,41	5 372,41
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 388,54	4 388,54
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 388,54	4 388,54
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		130 154,51	III 130 154,51
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		130 154,51	130 154,51
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	22 125,84	22 125,84
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	108 028,67	108 028,67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/02/2025

Présenté par (1) Le Maire,

A Simandres le 19/02/2025

(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Simandres, le 19/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Simandres, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune de SIMANDRES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21690295700010

POSTE COMPTABLE : SGC GIVORS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget COMMUNAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	48

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	52
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	55
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	56
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	57
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	58
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	59

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 878

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 126,67

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	794,92
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	842,25
3	Dépenses d'équipement brut / population	857,30
4	Encours de dette / population (2) (3)	88,56
5	DGF / population	50,59
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	42,35 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	96,13 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	101,79 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	10,51 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	5,62 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 536 646,66	2 074 799,59	1 484 807,51	A1	1 022 960,44
Investissement	1 239 844,74	360 070,46	(3) 25 372,50	A2	-854 401,78
Fonctionnement	1 296 801,92	1 714 729,13	(4) 1 459 435,01	A3	1 877 362,22

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	158 808,78	III + IV	412 659,50	B1	253 850,72
Investissement	I	158 808,78	III	412 659,50	B2	253 850,72
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 276 811,16
Investissement	A2 + B2	-600 551,06
Fonctionnement	A3 + B3	1 877 362,22

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 158 808,78
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	1 440,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	51 787,71
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	105 581,07
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 412 659,50
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	412 659,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 596 693,18	2 197 244,24

		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	158 808,78	412 659,50
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 854 401,78	(si solde positif) 0,00

		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 609 903,74	2 609 903,74

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 848 552,16	1 581 741,00

		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 266 811,16

		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 848 552,16	2 848 552,16

TOTAL DU BUDGET (4)		5 458 455,90	5 458 455,90
----------------------------	--	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	90 194,00	1 440,00	17 000,00	17 000,00	18 440,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	434 411,77	51 787,71	171 142,00	171 142,00	222 929,71
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 482 071,20	105 581,07	1 263 060,60	1 263 060,60	1 368 641,67
Total des dépenses d'équipement		2 006 676,97	158 808,78	1 451 202,60	1 451 202,60	1 610 011,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	43 050,00	0,00	41 900,00	41 900,00	41 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	27 000,00	0,00	27 590,58	27 590,58	27 590,58
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		70 050,00	0,00	145 490,58	145 490,58	145 490,58
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 076 726,97	158 808,78	1 596 693,18	1 596 693,18	1 755 501,96

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 076 726,97	158 808,78	1 596 693,18	1 596 693,18	1 755 501,96
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	854 401,78
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 609 903,74
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	473 675,00	412 659,50	0,00	0,00	412 659,50
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		473 675,00	412 659,50	0,00	0,00	412 659,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	90 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	38 638,28	0,00	600 551,06	600 551,06	600 551,06
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	970,12	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		129 608,40	0,00	841 551,06	841 551,06	841 551,06
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		603 283,40	412 659,50	841 551,06	841 551,06	1 254 210,56

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 430 691,91		1 338 182,58	1 338 182,58	1 338 182,58
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	17 379,16		17 510,60	17 510,60	17 510,60
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 448 071,07		1 355 693,18	1 355 693,18	1 355 693,18

TOTAL	2 051 354,47	412 659,50	2 197 244,24	2 197 244,24	2 609 903,74
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 609 903,74
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 355 693,18
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Commune de SIMANDRES - Budget COMMUNAL - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	597 900,00	0,00	601 900,00	601 900,00	601 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	661 000,00	0,00	632 300,00	632 300,00	632 300,00
014	Atténuations de produits	55 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	166 000,00	0,00	182 200,00	182 200,00	182 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 479 900,00	0,00	1 466 400,00	1 466 400,00	1 466 400,00
66	Charges financières	6 367,10	0,00	5 458,98	5 458,98	5 458,98
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	8 620,84		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 496 387,94	0,00	1 492 858,98	1 492 858,98	1 492 858,98

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 430 691,91		1 338 182,58	1 338 182,58	1 338 182,58
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	17 379,16		17 510,60	17 510,60	17 510,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 448 071,07		1 355 693,18	1 355 693,18	1 355 693,18

TOTAL	2 944 459,01	0,00	2 848 552,16	2 848 552,16	2 848 552,16
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 848 552,16
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	133 740,00	0,00	147 976,00	147 976,00	147 976,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	196 356,00	0,00	211 356,00	211 356,00	211 356,00
731	Fiscalité locale	965 500,00	0,00	1 009 500,00	1 009 500,00	1 009 500,00
74	Dotations et participations (3)	114 328,00	0,00	117 809,00	117 809,00	117 809,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	80 100,00	0,00	90 100,00	90 100,00	90 100,00
Total des recettes de gestion courante		1 495 024,00	0,00	1 581 741,00	1 581 741,00	1 581 741,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 495 024,00	0,00	1 581 741,00	1 581 741,00	1 581 741,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 495 024,00	0,00	1 581 741,00	1 581 741,00	1 581 741,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 266 811,16
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 848 552,16
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 355 693,18
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	76 000,00	0,00	76 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	41 900,00	0,00	41 900,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 590,58	0,00	27 590,58
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	18 440,00	0,00	18 440,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	222 929,71	0,00	222 929,71
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 368 641,67	0,00	1 368 641,67
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 755 501,96	0,00	1 755 501,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	854 401,78
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 609 903,74
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	601 900,00		601 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	632 300,00		632 300,00
014	Atténuations de produits	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	182 200,00	0,00	182 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	5 458,98	0,00	5 458,98
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	20 000,00	17 510,60	37 510,60
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 338 182,58	1 338 182,58
Dépenses de fonctionnement – Total		1 492 858,98	1 355 693,18	2 848 552,16

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 848 552,16
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	240 000,00	0,00	240 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	412 659,50	0,00	412 659,50
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		17 510,60	17 510,60
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 338 182,58	1 338 182,58
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		653 659,50	1 355 693,18	2 009 352,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	600 551,06
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 609 903,74
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	5 000,00		5 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	147 976,00		147 976,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	211 356,00		211 356,00
731	Fiscalité locale	1 009 500,00		1 009 500,00
74	Dotations et participations (8)	117 809,00		117 809,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	90 100,00	0,00	90 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 581 741,00	0,00	1 581 741,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			1 266 811,16
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 848 552,16

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 076 726,97	158 808,78	0,00	1 596 693,18	1 596 693,18	0,00	1 596 693,18	1 755 501,96
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90 194,00	1 440,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	18 440,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	434 411,77	51 787,71	0,00	171 142,00	171 142,00	0,00	171 142,00	222 929,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 482 071,20	105 581,07	0,00	1 263 060,60	1 263 060,60	0,00	1 263 060,60	1 368 641,67
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 006 676,97	158 808,78	0,00	1 451 202,60	1 451 202,60	0,00	1 451 202,60	1 610 011,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		76 000,00	76 000,00		76 000,00	76 000,00
13	Subventions d'investissement	43 050,00	0,00		41 900,00	41 900,00		41 900,00	41 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 000,00	0,00		27 590,58	27 590,58		27 590,58	27 590,58
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		70 050,00	0,00	0,00	145 490,58	145 490,58	0,00	145 490,58	145 490,58
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 076 726,97	158 808,78	0,00	1 596 693,18	1 596 693,18	0,00	1 596 693,18	1 755 501,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	854 401,78
---	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								2 609 903,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 012 716,19	412 659,50	1 596 693,18	1 596 693,18	2 009 352,68
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	473 675,00	412 659,50	0,00	0,00	412 659,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		473 675,00	412 659,50	0,00	0,00	412 659,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	90 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	970,12	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		90 970,12	0,00	241 000,00	241 000,00	241 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		564 645,12	412 659,50	241 000,00	241 000,00	653 659,50
021	Virement de la section de fonctionnement	1 430 691,91		1 338 182,58	1 338 182,58	1 338 182,58
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	17 379,16		17 510,60	17 510,60	17 510,60
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 448 071,07		1 355 693,18	1 355 693,18	1 355 693,18

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

600 551,06

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 609 903,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 076 726,97	158 808,78	0,00	1 596 693,18	1 596 693,18	0,00	1 596 693,18	1 755 501,96
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90 194,00	1 440,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	18 440,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	4 440,00	1 440,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 440,00
203	Frais d'études, recherche, développement	80 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
2051	Concessions, droits similaires	5 754,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	434 411,77	51 787,71	0,00	171 142,00	171 142,00	0,00	171 142,00	222 929,71
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	413,39		67 500,00	67 500,00	0,00	67 500,00	67 913,39
2131	Bâtiments publics	47 258,59	9 165,60		24 450,00	24 450,00	0,00	24 450,00	33 615,60
2132	Bâtiments privés	5 924,94	2 761,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	7 761,00
2135	Installations générales, agencements	52 839,20	633,02		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	14 133,02
2152	Installations de voirie	46 200,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
21538	Autres réseaux	90 000,00	29 533,98		8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00	37 833,98
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	5 199,92	5 157,60		0,00	0,00	0,00	0,00	5 157,60
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	42 105,73	2 496,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	13 496,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	0,00		21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00	21 500,00
2183	Matériel informatique	14 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	1 500,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
2188	Autres immobilisations corporelles	69 383,39	1 627,12		10 292,00	10 292,00	0,00	10 292,00	11 919,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 482 071,20	105 581,07	0,00	1 263 060,60	1 263 060,60	0,00	1 263 060,60	1 368 641,67
231	Immobilisations corporelles en cours	1 482 071,20	105 581,07		1 263 060,60	1 263 060,60	0,00	1 263 060,60	1 368 641,67
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 006 676,97	158 808,78	0,00	1 451 202,60	1 451 202,60	0,00	1 451 202,60	1 610 011,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		76 000,00	76 000,00		76 000,00	76 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		76 000,00	76 000,00		76 000,00	76 000,00
13	Subventions d'investissement	43 050,00	0,00		41 900,00	41 900,00		41 900,00	41 900,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	41 900,00	0,00		41 900,00	41 900,00		41 900,00	41 900,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	27 000,00	0,00		27 590,58	27 590,58		27 590,58	27 590,58
1641	Emprunts en euros	26 000,00	0,00		26 590,58	26 590,58		26 590,58	26 590,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		70 050,00	0,00	0,00	145 490,58	145 490,58	0,00	145 490,58	145 490,58
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 076 726,97	158 808,78	0,00	1 596 693,18	1 596 693,18	0,00	1 596 693,18	1 755 501,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		2 012 716,19	I	1 596 693,18	II	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	473 675,00	412 659,50	0,00	0,00	412 659,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	224 000,00	150 882,00	0,00	0,00	150 882,00
1322	Subv. non transf. Régions	170 000,00	170 000,00	0,00	0,00	170 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	16 150,00	33 777,50	0,00	0,00	33 777,50
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	58 525,00	58 000,00	0,00	0,00	58 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		473 675,00	412 659,50	0,00	0,00	412 659,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	90 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
10222	FCTVA	40 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	970,12	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	970,12	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		90 970,12	0,00	241 000,00	241 000,00	241 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		564 645,12	412 659,50	241 000,00	241 000,00	653 659,50
021	Virement de la section de fonctionnement	1 430 691,91		1 338 182,58	1 338 182,58	1 338 182,58
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	17 379,16		17 510,60	17 510,60	17 510,60
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	2 752,02		1 584,00	1 584,00	1 584,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	5 353,60		5 533,60	5 533,60	5 533,60
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 324,00		4 324,00	4 324,00	4 324,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	300,00		0,00	0,00	0,00
28132	Bâtiments privés	4 649,54		6 069,00	6 069,00	6 069,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 448 071,07		1 355 693,18	1 355 693,18	1 355 693,18

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 944 459,01	0,00	0,00	2 848 552,16	2 848 552,16	0,00	2 848 552,16	2 848 552,16
011	Charges à caractère général (3)	597 900,00	0,00	0,00	601 900,00	601 900,00	0,00	601 900,00	601 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	661 000,00	0,00		632 300,00	632 300,00		632 300,00	632 300,00
014	Atténuations de produits	55 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	166 000,00	0,00	0,00	182 200,00	182 200,00	0,00	182 200,00	182 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 479 900,00	0,00	0,00	1 466 400,00	1 466 400,00	0,00	1 466 400,00	1 466 400,00
66	Charges financières	6 367,10	0,00		5 458,98	5 458,98		5 458,98	5 458,98
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	8 620,84			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		16 487,94	0,00	0,00	26 458,98	26 458,98		26 458,98	26 458,98
Total des dépenses réelles		1 496 387,94	0,00	0,00	1 492 858,98	1 492 858,98	0,00	1 492 858,98	1 492 858,98
023	Virement à la section d'investissement	1 430 691,91			1 338 182,58	1 338 182,58		1 338 182,58	1 338 182,58
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	17 379,16			17 510,60	17 510,60		17 510,60	17 510,60
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 448 071,07			1 355 693,18	1 355 693,18		1 355 693,18	1 355 693,18

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 848 552,16
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 495 024,00	0,00	1 581 741,00	1 581 741,00	1 581 741,00
013	Atténuations de charges (2)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	133 740,00	0,00	147 976,00	147 976,00	147 976,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	196 356,00	0,00	211 356,00	211 356,00	211 356,00
731	Fiscalité locale	965 500,00	0,00	1 009 500,00	1 009 500,00	1 009 500,00
74	Dotations et participations (2)	114 328,00	0,00	117 809,00	117 809,00	117 809,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	80 100,00	0,00	90 100,00	90 100,00	90 100,00
Total des recettes de gestion des services		1 495 024,00	0,00	1 581 741,00	1 581 741,00	1 581 741,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 495 024,00	0,00	1 581 741,00	1 581 741,00	1 581 741,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 266 811,16
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 848 552,16
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 944 459,01	0,00	0,00	2 848 552,16	2 848 552,16	0,00	2 848 552,16	2 848 552,16
011	Charges à caractère général (4)	597 900,00	0,00	0,00	601 900,00	601 900,00	0,00	601 900,00	601 900,00
6042	Achats de prestations de services	48 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
60611	Eau et assainissement	7 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
60612	Énergie - Électricité	90 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60621	Combustibles	22 000,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60622	Carburants	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60624	Produits de traitement	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 500,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	7 500,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6067	Fournitures scolaires	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services	65 000,00	0,00	0,00	83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00
613	Locations	4 500,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 200,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61521	Entretien terrains	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	53 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6161	Multirisques	14 300,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
618	Divers	11 700,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	25 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	22 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	8 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
625	Déplacements et missions	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 200,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6288	Autres services extérieurs	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	18 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	661 000,00	0,00		632 300,00	632 300,00		632 300,00	632 300,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	12 800,00	0,00		12 300,00	12 300,00		12 300,00	12 300,00
6411	Personnel titulaire	300 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
6413	Personnel non titulaire	130 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	182 200,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
6470	Autres charges sociales	9 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	55 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	55 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	166 000,00	0,00	0,00	182 200,00	182 200,00	0,00	182 200,00	182 200,00
65181	Primes, dots	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
65313	Cotisations de retraite	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	33 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
65568	Autres contributions	12 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6583	Pénalités sur marchés	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	2 100,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 479 900,00	0,00	0,00	1 466 400,00	1 466 400,00	0,00	1 466 400,00	1 466 400,00
66	Charges financières	6 367,10	0,00		5 458,98	5 458,98		5 458,98	5 458,98
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 367,10	0,00		5 458,98	5 458,98		5 458,98	5 458,98
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	8 620,84			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	8 620,84			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		16 487,94	0,00	0,00	26 458,98	26 458,98		26 458,98	26 458,98
Total des dépenses réelles		1 496 387,94	0,00	0,00	1 492 858,98	1 492 858,98	0,00	1 492 858,98	1 492 858,98
023	Virement à la section d'investissement	1 430 691,91			1 338 182,58	1 338 182,58		1 338 182,58	1 338 182,58
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	17 379,16			17 510,60	17 510,60		17 510,60	17 510,60

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	17 379,16			17 510,60	17 510,60		17 510,60	17 510,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 448 071,07			1 355 693,18	1 355 693,18		1 355 693,18	1 355 693,18

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 495 024,00	0,00	1 581 741,00	1 581 741,00	1 581 741,00
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	133 740,00	0,00	147 976,00	147 976,00	147 976,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7032	Stationnement et location voie publique	10 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	50 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	70 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	3 240,00	0,00	3 240,00	3 240,00	3 240,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	1 236,00	1 236,00	1 236,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	196 356,00	0,00	211 356,00	211 356,00	211 356,00
73211	Attribution de compensation	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73221	FNGIR	6 356,00	0,00	6 356,00	6 356,00	6 356,00
731	Fiscalité locale	965 500,00	0,00	1 009 500,00	1 009 500,00	1 009 500,00
73111	Impôts directs locaux	898 000,00	0,00	940 000,00	940 000,00	940 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	22 500,00	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
74	Dotations et participations (3)	114 328,00	0,00	117 809,00	117 809,00	117 809,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	61 794,00	0,00	63 466,00	63 466,00	63 466,00
741121	DSR des communes	28 234,00	0,00	31 543,00	31 543,00	31 543,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	3 500,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participation Autres organismes	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	80 100,00	0,00	90 100,00	90 100,00	90 100,00
752	Revenus des immeubles	80 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
75888	Autres	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des recettes de gestion des services		1 495 024,00	0,00	1 581 741,00	1 581 741,00	1 581 741,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 495 024,00	0,00	1 581 741,00	1 581 741,00	1 581 741,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					460 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					460 000,00									
21003	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	10/10/2010		10/12/2010	460 000,00	F		3,490	3,490		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					460 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		166 317,00					26 590,58	5 458,98	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		166 317,00					26 590,58	5 458,98	0,00	0,00
21003		0,00	A-1	166 317,00	5,67	F		3,490	26 590,58	5 458,98	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		166 317,00					26 590,58	5 458,98	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	166 317,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		27-09-2023
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	27/09/2023
L	203 Frais d'études, de recherche, de développement, d'insertion	5	27/09/2023
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	27/09/2023
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	27/09/2023
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	27/09/2023
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	27/09/2023
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	15	27/09/2023
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	30	27/09/2023
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	27/09/2023
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	15	27/09/2023
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	27/09/2023
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	27/09/2023
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	30	27/09/2023
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	30	27/09/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	1,63	2,63	2,63	1,00	3,63
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,83	0,83	0,83	0,00	0,83
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,55	5,55	4,85	1,00	5,85
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	1,00	0,55	1,55	1,05	0,00	1,05
Adjoint technique ppal 2° cl	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		8,00	2,98	10,98	10,08	2,00	12,08

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0,00	A 332-23-1°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A 332-23-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A 332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-854 401,78	-854 401,78
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	253 850,72	253 850,72
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-600 551,06	-600 551,06

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	600 551,06	600 551,06
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-600 551,06	-600 551,06
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	102 590,58	102 590,58
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 595 693,18	1 595 693,18
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 493 102,60	1 493 102,60

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		102 590,58	102 590,58
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		26 590,58	26 590,58
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	26 590,58	26 590,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		76 000,00	76 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	76 000,00	76 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 595 693,18	III 1 595 693,18
Ressources propres externes de l'année (a)		240 000,00	240 000,00
10222	FCTVA	190 000,00	190 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	50 000,00	50 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 355 693,18	1 355 693,18
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	1 584,00	1 584,00
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	5 533,60	5 533,60
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	4 324,00	4 324,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	0,00
28132	<i>Bâtiments privés</i>	6 069,00	6 069,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 338 182,58	1 338 182,58

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	2 544 000,00	0,00	25,90	0,00	658 896,00	0,00
TFPNB	65 300,00	0,00	52,99	0,00	34 602,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	42 000,00	0,00	12,06	0,00	5 065,00	0,00
TOTAL	2 651 300,00	0,00			698 563,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/02/2025

Présenté par Le Maire (1),
A Simandres, le 19/02/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Simandres, le 19/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Simandres, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune de SIMANDRES (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget COMMUNAL

Numéro SIRET : 21690295700044

POSTE COMPTABLE : SGC GIVORS

M. 49(4)

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : Budget ASSAINISSEMENT (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M43 ou M49

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Recettes d'investissement	15

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	18
C1 - Dépenses d'investissement	20
C2 - Recettes d'investissement	22
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

III - États financiers

A - Bilan	25
B - Compte de résultat	30
C - Balance des comptes	33

IV - États annexés

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	37
---	----

B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	38
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	48
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	49
B1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	52
B4 - Etat des charges transférées	53
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	54
B6.1 - Etat des emprunts garantis	55
B6.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	56
B7.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	57
B8.1- Etat des contrats de crédit-bail	58
B8.2 - Etat des marchés de partenariat	59
B8.3 - Etat des autres engagements donnés	60
B8.4 - Etat des engagements reçus	61
B9.1 - Etat du personnel	62
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65

C. États annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	66
C1.2 - Équilibre budgétaire - Dépenses	67
C1.3 - Équilibre budgétaire - Recettes	68
C2.1 - Situation des autorisations de programme	69
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	70
C3 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	Sans Objet

D. Autres éléments d'information

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (3)	71
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (3)	72
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (3)	73
D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (3)	74
E - État des Contrôles du Compte Financier	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	75
--------------------------	----

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(3) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	131 449,53	28 393,54	159 843,07
	Recettes réalisées (1)	B	22 871,84	27 513,62	50 385,46
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	142 288,79	165 193,44	307 482,23
	Dépenses réalisées (1)	E	9 533,99	27 035,77	36 569,76
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	13 337,85	477,85	13 815,70
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	10 839,26	136 799,90	147 639,16
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	24 177,11	137 277,75	161 454,86
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	24 177,11	137 277,75	161 454,86

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Résultat de clôture de l'exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ASSAINISSEMENT - SIMANDRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	10 839,26	0,00	13 337,85	0,00	24 177,11
Fonctionnement	136 799,90	0,00	477,85	0,00	137 277,75
Sous-Total	147 639,16	0,00	13 815,70	0,00	161 454,86
TOTAL III	147 639,16	0,00	13 815,70	0,00	161 454,86
TOTAL I + II + III	147 639,16	0,00	13 815,70	0,00	161 454,86

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)			E
ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	78,42
Terrains	0,00	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	284,21
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	683,30	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau (1)	136,80
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	0,48
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventions transférables	99,04
Total immobilisations corporelles (nettes)	683,30	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	140,25	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	372,18
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	823,55	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	971,13
Créances	161,46	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	13,89
Disponibilités	0,00	Fournisseurs (2)	0,00
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	161,46	Total des dettes à court terme	0,00
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	13,89
		Comptes de régularisation	0,00
TOTAL ACTIF	985,01	TOTAL PASSIF	985,01

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	F

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus	0,00	0,00
Dotations et subventions reçues	0,00	0,00
Produits des services	23,13	24,79
Autres produits	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Produits courants non financiers	23,13	24,79
Traitements, salaires, charges sociales	0,00	0,00
Achats et charges externes	3,43	3,45
Participations et interventions	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	22,87	20,76
Autres charges	0,00	0,00
Charges courantes non financières	26,30	24,21
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-3,17	0,58
Produits courants financiers	0,00	0,00
Charges courantes financières	0,74	0,96
RESULTAT COURANT FINANCIER	-0,74	-0,96
RESULTAT COURANT	-3,91	-0,38
Produits exceptionnels	4,39	4,39
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4,39	4,39
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,48	4,01

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;

- budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	27 000,00	3 425,02	0,00	3 425,02	12,69	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		27 005,00	3 425,02	0,00	3 425,02	12,68	0,00
Chapitre 66	Charges financières	738,91	728,87	10,04	738,91	100,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		34 743,91	4 153,89	10,04	4 163,93	11,98	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	107 577,69					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	22 871,84	22 871,84	0,00	22 871,84	100,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		130 449,53	22 871,84	0,00	22 871,84	17,53	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		165 193,44	27 025,73	10,04	27 035,77	16,37	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		165 193,44	27 025,73	10,04	27 035,77		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 000,00	23 125,01	0,00	23 125,01	96,35	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,07	0,00	0,07	1,40	0,00
Total des recettes de gestion courante		24 005,00	23 125,08	0,00	23 125,08	96,33	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		24 005,00	23 125,08	0,00	23 125,08	96,33	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	4 388,54	4 388,54	0,00	4 388,54	100,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 388,54	4 388,54	0,00	4 388,54	100,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		28 393,54	27 513,62	0,00	27 513,62	96,90	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		136 799,90					
Total des recettes de la section d'exploitation		165 193,44	27 513,62	0,00	27 513,62		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	117 754,80	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		132 754,80	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	5 145,45	5 145,45	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		5 145,45	5 145,45	100,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		137 900,25	5 145,45	3,73	0,00
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 388,54	4 388,54	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 388,54	4 388,54	100,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		142 288,79	9 533,99	6,70	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		142 288,79	9 533,99		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	107 577,69			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	22 871,84	22 871,84	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		130 449,53	22 871,84	17,53	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		131 449,53	22 871,84	17,40	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		10 839,26			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		142 288,79	22 871,84		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6288	Autres	0,00	3 425,02	0,00	3 425,02	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	27 000,00	3 425,02	0,00	3 425,02	23 574,98
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
Total des dépenses de gestion courante		27 005,00	3 425,02	0,00	3 425,02	23 579,98
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	742,63	0,00	742,63	0,00
66112	Intérêts - rattachement des icne	0,00	10,04	13,76	-3,72	0,00
total chapitre 66	Charges financières	738,91	752,67	13,76	738,91	0,00
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		34 743,91	4 177,69	13,76	4 163,93	30 579,98
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	107 577,69	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	22 871,84	0,00	22 871,84	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	22 871,84	22 871,84	0,00	22 871,84	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		130 449,53	22 871,84	0,00	22 871,84	107 577,69
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		165 193,44	27 049,53	13,76	27 035,77	138 157,67
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de la section d'exploitation		165 193,44	27 049,53	13,76	27 035,77	138 157,67

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70611	Redevances d'assainissement collectif	0,00	23 125,01	0,00	23 125,01	0,00
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	24 000,00	23 125,01	0,00	23 125,01	874,99
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,07	0,00	0,07	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,07	0,00	0,07	4,93
Total des recettes de gestion courante		24 005,00	23 125,08	0,00	23 125,08	879,92
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		24 005,00	23 125,08	0,00	23 125,08	879,92
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,00	4 388,54	0,00	4 388,54	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 388,54	4 388,54	0,00	4 388,54	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 388,54	4 388,54	0,00	4 388,54	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		28 393,54	27 513,62	0,00	27 513,62	879,92
002 Résultat d'exploitation reporté		136 799,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'exploitation		165 193,44	27 513,62	0,00	27 513,62	137 679,82

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	117 754,80	0,00	0,00	0,00	117 754,80
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		132 754,80	0,00	0,00	0,00	132 754,80
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	5 145,45	0,00	5 145,45	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	5 145,45	5 145,45	0,00	5 145,45	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 145,45	5 145,45	0,00	5 145,45	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		137 900,25	5 145,45	0,00	5 145,45	132 754,80
13913	<i>Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département</i>	0,00	4 388,54	0,00	4 388,54	0,00
total chapitre 040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	4 388,54	4 388,54	0,00	4 388,54	0,00
total chapitre 041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		4 388,54	4 388,54	0,00	4 388,54	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		142 288,79	9 533,99	0,00	9 533,99	132 754,80
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		142 288,79	9 533,99	0,00	9 533,99	132 754,80

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<i>total chapitre 021</i>	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>107 577,69</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
28031	Amortissements frais d'études	0,00	746,00	0,00	746,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	22 125,84	0,00	22 125,84	0,00
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>22 871,84</i>	<i>22 871,84</i>	<i>0,00</i>	<i>22 871,84</i>	<i>0,00</i>
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre en investissement		130 449,53	22 871,84	0,00	22 871,84	107 577,69
Total des recettes d'investissement de l'exercice		131 449,53	22 871,84	0,00	22 871,84	108 577,69
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		10 839,26	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'investissement		142 288,79	22 871,84	0,00	22 871,84	119 416,95

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

Cet état ne contient pas d'information.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de R et D	0,00	0,00	0,00	746,00
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
1) En toute propriété	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage techniques	1 208 517,74	525 221,36	683 296,38	705 422,22
Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations affectées à un service non personnalisé	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
2) Reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
3) Reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées à des participations	140 253,10	0,00	140 253,10	140 253,10
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	1 348 770,84	525 221,36	823 549,48	846 421,32
ACTIF CIRCULANT	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks et en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production (biens et services)	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Créances d'exploitation</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Clients et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances irrécouvrables admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	918,00	0,00	918,00	5 543,00
<i>Créances diverses</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Créances sur l'état et les collectivités publiques	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	160 546,90	0,00	160 546,90	142 109,99
Opérations pour le compte de tiers (créances)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	161 464,90	0,00	161 464,90	147 652,99
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses à classer et à régulariser	0,00	0,00	0,00	0,00
Écarts de conversion - Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	1 510 235,74	525 221,36	985 014,38	994 074,31

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES	0,00	0,00
Fonds internes	0,00	0,00
Dotations	78 415,29	78 415,29
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	0,00	0,00
Affectation (par la collectivité de rattachement)	372 181,28	372 181,28
Écarts de réévaluation	0,00	0,00
Réserves	284 212,18	284 212,18
Report à nouveau (1)	136 799,90	132 790,71
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	477,85	4 009,19
Subventions d'investissement	99 039,63	103 428,17
Provisions réglementées	0,00	0,00
Autres fonds	0,00	0,00
Fonds globalisés	0,00	0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00
TOTAL I	971 126,13	975 036,82
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00
DETTES	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 888,25	19 037,42
Emprunts et dettes financières divers	0,00	0,00
Crédits et lignes de trésorerie	0,00	0,00
Avances	0,00	0,00
Dettes d'exploitation	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	0,00	0,00
Dettes fiscales et sociales	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Dettes diverses	0,00	0,00
Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	0,00	0,00
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal	0,00	0,00
Opérations pour le compte de tiers (dettes)	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
TOTAL III	13 888,25	19 037,42
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00
Recettes à classer ou à régulariser	0,00	0,07
Écart de conversion - Passif	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,07
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	985 014,38	994 074,31

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Ventes de marchandises	0,00	0,00
Production vendue	0,00	0,00
<i>Prestations de services</i>	23 125,01	24 790,36
<i>Divers</i>	0,00	0,00
Production stockée	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00
Subventions d'exploitation	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Autres produits	0,07	0,00
TOTAL I	23 125,08	24 790,36
CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Achat de matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	3 425,02	3 452,11
Impôts, taxes, et versements assimilés	0,00	0,00
<i>Sur rémunérations</i>	0,00	0,00
<i>Autres</i>	0,00	0,00
Salaires et traitements	0,00	0,00
Charges sociales	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	22 871,84	20 761,15
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>	0,00	0,00
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL II	26 296,86	24 213,26
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-3 171,78	577,10
PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Gains de change	0,00	0,00
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	738,91	956,45
Pertes de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL IV	738,91	956,45
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-738,91	-956,45
A + B - RÉSULTAT COURANT	-3 910,69	-379,35
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
<i>Subventions exceptionnelles</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	0,00	0,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	4 388,54	4 388,54

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL V	4 388,54	4 388,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
<i>Subventions exceptionnelles</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Sur opérations en capital	0,00	0,00
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
TOTAL VI	0,00	0,00
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	4 388,54	4 388,54
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	27 513,62	29 178,90
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	27 035,77	25 169,71
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	477,85	4 009,19

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation	0,00	78 415,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 415,29	0,00	78 415,29
	Sous Total compte 102	0,00	78 415,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 415,29	0,00	78 415,29
1068	Autres réserves	0,00	284 212,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 212,18	0,00	284 212,18
	Sous Total compte 106	0,00	284 212,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 212,18	0,00	284 212,18
	Sous Total compte 10	0,00	362 627,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362 627,47	0,00	362 627,47
110	Report à nouveau solde créditeur	0,00	132 790,71	0,00	4 009,19	0,00	0,00	0,00	136 799,90	0,00	136 799,90
	Sous Total compte 11	0,00	132 790,71	0,00	4 009,19	0,00	0,00	0,00	136 799,90	0,00	136 799,90
12	Résultat exercice bénéf ou perte	0,00	4 009,19	4 009,19	0,00	0,00	0,00	4 009,19	4 009,19	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	4 009,19	4 009,19	0,00	0,00	0,00	4 009,19	4 009,19	0,00	0,00
1313	Dépt	0,00	200 494,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 494,32	0,00	200 494,32
	Sous Total compte 131	0,00	200 494,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 494,32	0,00	200 494,32
13913	Subv équipt transf - Dépt	97 066,15	0,00	0,00	0,00	4 388,54	0,00	101 454,69	0,00	101 454,69	0,00
	Sous Total compte 1391	97 066,15	0,00	0,00	0,00	4 388,54	0,00	101 454,69	0,00	101 454,69	0,00
	Sous Total compte 139	97 066,15	0,00	0,00	0,00	4 388,54	0,00	101 454,69	0,00	101 454,69	0,00
	Sous Total compte 13	97 066,15	200 494,32	0,00	0,00	4 388,54	0,00	101 454,69	200 494,32	0,00	99 039,63
1641	Emprunts en euros	0,00	19 023,66	0,00	0,00	5 145,45	0,00	5 145,45	19 023,66	0,00	13 878,21
	Sous Total compte 164	0,00	19 023,66	0,00	0,00	5 145,45	0,00	5 145,45	19 023,66	0,00	13 878,21
16884	Int sur empts étab crédit	0,00	13,76	13,76	10,04	0,00	0,00	13,76	23,80	0,00	10,04
	Sous Total compte 1688	0,00	13,76	13,76	10,04	0,00	0,00	13,76	23,80	0,00	10,04
	Sous Total compte 168	0,00	13,76	13,76	10,04	0,00	0,00	13,76	23,80	0,00	10,04
	Sous Total compte 16	0,00	19 037,42	13,76	10,04	5 145,45	0,00	5 159,21	19 047,46	0,00	13 888,25
181	Cpte liaison : affectation	0,00	372 181,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 181,28	0,00	372 181,28
	Sous Total compte 18	0,00	372 181,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 181,28	0,00	372 181,28

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 1	97 066,15	1 091 140,39	4 022,95	4 019,23	9 533,99	0,00	110 623,09	1 095 159,62	101 454,69	1 085 991,22
2031	Frais d'études	3 723,24	0,00	0,00	3 723,24	0,00	0,00	3 723,24	3 723,24	0,00	0,00
	Sous Total compte 203	3 723,24	0,00	0,00	3 723,24	0,00	0,00	3 723,24	3 723,24	0,00	0,00
	Sous Total compte 20	3 723,24	0,00	0,00	3 723,24	0,00	0,00	3 723,24	3 723,24	0,00	0,00
21532	Réseaux assainissement	1 208 517,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 208 517,74	0,00	1 208 517,74	0,00
	Sous Total compte 2153	1 208 517,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 208 517,74	0,00	1 208 517,74	0,00
	Sous Total compte 215	1 208 517,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 208 517,74	0,00	1 208 517,74	0,00
	Sous Total compte 21	1 208 517,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 208 517,74	0,00	1 208 517,74	0,00
266	Autres formes de participation	140 253,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 253,10	0,00	140 253,10	0,00
	Sous Total compte 26	140 253,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 253,10	0,00	140 253,10	0,00
28031	Amort frais études	0,00	2 977,24	3 723,24	0,00	0,00	746,00	3 723,24	3 723,24	0,00	0,00
	Sous Total compte 2803	0,00	2 977,24	3 723,24	0,00	0,00	746,00	3 723,24	3 723,24	0,00	0,00
	Sous Total compte 280	0,00	2 977,24	3 723,24	0,00	0,00	746,00	3 723,24	3 723,24	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	503 095,52	0,00	0,00	0,00	22 125,84	0,00	525 221,36	0,00	525 221,36
	Sous Total compte 2815	0,00	503 095,52	0,00	0,00	0,00	22 125,84	0,00	525 221,36	0,00	525 221,36
	Sous Total compte 281	0,00	503 095,52	0,00	0,00	0,00	22 125,84	0,00	525 221,36	0,00	525 221,36
	Sous Total compte 28	0,00	506 072,76	3 723,24	0,00	0,00	22 871,84	3 723,24	528 944,60	0,00	525 221,36
	Total classe 2	1 352 494,08	506 072,76	3 723,24	3 723,24	0,00	22 871,84	1 356 217,32	532 667,84	1 348 770,84	525 221,36
4431	Opér particul avec Etat dépenses	0,00	0,00	3 425,02	3 425,02	0,00	0,00	3 425,02	3 425,02	0,00	0,00
	Sous Total compte 443	0,00	0,00	3 425,02	3 425,02	0,00	0,00	3 425,02	3 425,02	0,00	0,00
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	5 543,00	0,00	15 213,00	19 838,00	0,00	0,00	20 756,00	19 838,00	918,00	0,00
	Sous Total compte 4456	5 543,00	0,00	15 213,00	19 838,00	0,00	0,00	20 756,00	19 838,00	918,00	0,00
44571	Etat - TVA collectée	0,00	0,00	4 625,17	4 625,17	0,00	0,00	4 625,17	4 625,17	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4457	0,00	0,00	4 625,17	4 625,17	0,00	0,00	4 625,17	4 625,17	0,00	0,00
	Sous Total compte 445	5 543,00	0,00	19 838,17	24 463,17	0,00	0,00	25 381,17	24 463,17	918,00	0,00
	Sous Total compte 44	5 543,00	0,00	23 263,19	27 888,19	0,00	0,00	28 806,19	27 888,19	918,00	0,00
4511	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	142 109,99	0,00	32 441,88	14 004,97	0,00	0,00	174 551,87	14 004,97	160 546,90	0,00
	Sous Total compte 451	142 109,99	0,00	32 441,88	14 004,97	0,00	0,00	174 551,87	14 004,97	160 546,90	0,00
	Sous Total compte 45	142 109,99	0,00	32 441,88	14 004,97	0,00	0,00	174 551,87	14 004,97	160 546,90	0,00
4713	Recettes perçues avant émission titres	0,00	0,00	32 441,88	32 441,88	0,00	0,00	32 441,88	32 441,88	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	0,00	32 441,88	32 441,88	0,00	0,00	32 441,88	32 441,88	0,00	0,00
4721	Dép sans mandatement préalable	0,00	0,00	5 888,08	5 888,08	0,00	0,00	5 888,08	5 888,08	0,00	0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul	0,00	0,00	4 691,87	4 691,87	0,00	0,00	4 691,87	4 691,87	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	10 579,95	10 579,95	0,00	0,00	10 579,95	10 579,95	0,00	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	0,07	0,24	0,17	0,00	0,00	0,24	0,24	0,00	0,00
	Sous Total compte 478	0,00	0,07	0,24	0,17	0,00	0,00	0,24	0,24	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	0,07	43 022,07	43 022,00	0,00	0,00	43 022,07	43 022,07	0,00	0,00
	Total classe 4	147 652,99	0,07	98 727,14	84 915,16	0,00	0,00	246 380,13	84 915,23	161 464,90	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	27 260,38	27 260,38	0,00	0,00	27 260,38	27 260,38	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	27 260,38	27 260,38	0,00	0,00	27 260,38	27 260,38	0,00	0,00
	Total classe 5	0,00	0,00	27 260,38	27 260,38	0,00	0,00	27 260,38	27 260,38	0,00	0,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	3 425,02	0,00	3 425,02	0,00	3 425,02	0,00
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	3 425,02	0,00	3 425,02	0,00	3 425,02	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	3 425,02	0,00	3 425,02	0,00	3 425,02	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	742,63	0,00	742,63	0,00	742,63	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
66112	Intérêts - rattachement des icne	0,00	0,00	0,00	0,00	10,04	13,76	10,04	13,76	0,00	3,72
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	752,67	13,76	752,67	13,76	738,91	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	752,67	13,76	752,67	13,76	738,91	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	752,67	13,76	752,67	13,76	738,91	0,00
6811	DA - immob corpo et incorpo	0,00	0,00	0,00	0,00	22 871,84	0,00	22 871,84	0,00	22 871,84	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	22 871,84	0,00	22 871,84	0,00	22 871,84	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	22 871,84	0,00	22 871,84	0,00	22 871,84	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	27 049,53	13,76	27 049,53	13,76	27 039,49	3,72
70611	Redevances assainisSEment collectif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 125,01	0,00	23 125,01	0,00	23 125,01
	Sous Total compte 7061	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 125,01	0,00	23 125,01	0,00	23 125,01
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 125,01	0,00	23 125,01	0,00	23 125,01
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 125,01	0,00	23 125,01	0,00	23 125,01
7588	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,07	0,00	0,07
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,07	0,00	0,07
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,07	0,00	0,07
777	Quote part subv invest virée au résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 388,54	0,00	4 388,54	0,00	4 388,54
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 388,54	0,00	4 388,54	0,00	4 388,54
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 513,62	0,00	27 513,62	0,00	27 513,62
	Total g�n�ral	1 597 213,22	1 597 213,22	133 733,71	119 918,01	36 583,52	50 399,22	1 767 530,45	1 767 530,45	1 638 729,92	1 638 729,92

IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 954 459,01	1 306 801,92	0,00	1 306 801,92
RECETTES	2 954 459,01	3 174 164,14	0,00	3 174 164,14
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 076 726,97	1 239 844,74	158 808,78	1 398 653,52
RECETTES	2 076 726,97	385 442,96	412 659,50	798 102,46

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET Budget ASSAINISSEMENT / Numéro SIRET : 21690295700044				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	165 193,44	27 035,77	0,00	27 035,77
RECETTES	165 193,44	164 313,52	0,00	164 313,52
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	142 288,79	9 533,99	0,00	9 533,99
RECETTES	142 288,79	33 711,10	0,00	33 711,10

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 119 652,45	1 333 837,69	0,00	1 333 837,69
RECETTES	3 119 652,45	3 338 477,66	0,00	3 338 477,66
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 219 015,76	1 249 378,73	158 808,78	1 408 187,51
RECETTES	2 219 015,76	419 154,06	412 659,50	831 813,56
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	5 338 668,21	2 583 216,42	158 808,78	2 742 025,20
TOTAL AGREGE DES RECETTES	5 338 668,21	3 757 631,72	412 659,50	4 170 291,22

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					78 450,00									
1641 Emprunts en euros (total)					78 450,00									
26501	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	20/04/2007	30/06/2007	25/09/2007	78 450,00	F		4,340	4,340		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					78 450,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		13 878,21					5 145,45	742,63	0,00	10,04
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 878,21					5 145,45	742,63	0,00	10,04
26501		0,00	A-1	13 878,21	2,50	F		4,340	5 145,45	742,63	0,00	10,04
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 878,21					5 145,45	742,63	0,00	10,04

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Commune de SIMANDRES - Budget ASSAINISSEMENT - - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)	B1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 878,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	B1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L'ANNÉE N (1)	B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.8

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	B5

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS	B6.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS	B6.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	23 125,08

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B7.1

B7.1 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL	B8.1

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B8.2

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	B8.3

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS	B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	10 839,26
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	10 839,26

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	10 839,26
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	10 839,26

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	9 533,99	9 533,99	0,00	9 533,99
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	130 449,53	22 871,84	0,00	22 871,84
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	120 915,54	13 337,85	0,00	13 337,85
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	10 839,26			10 839,26
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	10 839,26			10 839,26
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				24 177,11

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		9 533,99	9 533,99
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 145,45	5 145,45
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 145,45	5 145,45
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 388,54	4 388,54
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 388,54	4 388,54
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		130 449,53	III 22 871,84
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		130 449,53	22 871,84
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	746,00	746,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	22 125,84	22 125,84
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	107 577,69	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 04/02/2025

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M Jean-Marc GAUCHER

du 01/01/2024

au 04/02/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**A , le**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

A , le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune de SIMANDRES (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21690295700010

POSTE COMPTABLE : SGC GIVORS

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : Budget COMMUNAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents en N	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement	26
D2 - Recettes de fonctionnement	30

III - Etats financiers

A - Bilan	33
B - Compte de résultat	37
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	39
D - Balance des comptes	40

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée


A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	57
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	59
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	61

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	64
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	65
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	69
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	71
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	73
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	74
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	75
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	76
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	77
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	78
B3 - Etat des provisions	79
B4.1 - Etat synthétique des engagements donnés	81
B4.2 - Etat synthétique des engagements reçus	82
B4.3 - Etat des emprunts garantis	83
B4.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	84
B4.5 - Etat des contrats de crédit-bail	85
B4.6 - Etat des marchés de partenariat	86
B4.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	87
B4.8 - Autres engagements donnés	88
B4.9 - Autres engagements reçus	89
B5 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	90
B6 - Etat du personnel	92

B7 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	95
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	96
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	97
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	98
C2.1 - Situation des autorisations de programme (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	100
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	101
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	102
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	103
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	104
D2 - Actions de formation des élus	105
D3.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	106
D3.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	107
D4.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	108
D4.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	109
E - État des Contrôles du Compte Financier	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	110

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 878

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 048,40

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	684,18
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	913,06
3	Dépenses d'équipement brut / population	645,91
4	Encours de dette / population (2)(3)	102,24
5	DGF / population	50,59
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	45,96 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	76,43 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	25,07 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	23,57 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	11,20 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,45

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 051 354,47	1 495 024,00	3 546 378,47
	Recettes réalisées (1)	B	360 070,46	1 714 729,13	2 074 799,59
	Restes à réaliser	C	412 659,50	0,00	412 659,50
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 076 726,97	2 954 459,01	5 031 185,98
	Dépenses réalisées (1)	E	1 239 844,74	1 306 801,92	2 546 646,66
	Restes à réaliser	F	158 808,78	0,00	158 808,78
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-879 774,28	407 927,21	-471 847,07
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	25 372,50	1 459 435,01	1 484 807,51
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-854 401,78	1 867 362,22	1 012 960,44
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	253 850,72	0,00	253 850,72
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-600 551,06	1 867 362,22	1 266 811,16

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	25 372,50	0,00	-879 774,28	0,00	-854 401,78
Fonctionnement	1 498 073,29	38 638,28	407 927,21	0,00	1 867 362,22
TOTAL I	1 523 445,79	38 638,28	-471 847,07	0,00	1 012 960,44
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29503-ASSAINISSEMENT - SIMANDRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	10 839,26	0,00	13 337,85	0,00	24 177,11
Fonctionnement	136 799,90	0,00	477,85	0,00	137 277,75
Sous-Total	147 639,16	0,00	13 815,70	0,00	161 454,86
TOTAL III	147 639,16	0,00	13 815,70	0,00	161 454,86
TOTAL I + II + III	1 671 084,95	38 638,28	-458 031,37	0,00	1 174 415,30

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 158 808,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	1 440,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 787,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	105 581,07
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 412 659,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	412 659,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	9 571,80
Subventions d'investissement versées	34,42	Neutralisations et régularisations	104,02
Autres immobilisations incorporelles	29,11	Réserves	2 842,37
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	1 459,44
Terrains	2 152,33	Résultat de l'exercice	407,93
Constructions	5 652,93	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	593,25	TOTAL FONDS PROPRES (I)	14 385,55
Réseaux divers	395,56	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	190,09	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	823,81	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	1 029,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	166,32
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	2 640,51	Dettes financières et autres emprunts	2,26
Immobilisations financières (nettes)	0,15	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	168,57
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	13 541,16	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71,92
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	186,27
Créances	85,43	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	258,19
Trésorerie	1 185,72	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 271,15	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	426,76
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	0,00
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	14 812,31	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	14 812,31

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	99,06	0,00
Participations	21,80	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations	6,58	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	1 228,41	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	177,56	0,00
Produits des cessions d'actifs	3,65	0,00
Autres produits de gestion	118,08	0,00
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	1 655,12	0,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	465,55	0,00
Charges de personnel	551,77	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	90,14	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	2,38	0,00
Impôts et taxes	28,91	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	20,89	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	3,32	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,33	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	1 163,29	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	60,27	0,00
Autres charges	17,27	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	77,54	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	414,29	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	6,37	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-6,36	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	407,93	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		25,90	0,00	658 896,00
TFPNB		52,99	0,00	34 602,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		12,06	0,00	5 065,00
TOTAL			698 563,00	4,67

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90 194,00	6 276,00	6,96	1 440,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	434 411,77	226 615,44	52,17	51 787,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 482 071,20	980 121,84	66,13	105 581,07
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 006 676,97	1 213 013,28	60,45	158 808,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	43 050,00	1 149,00	2,67	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 000,00	25 682,46	95,12	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		70 050,00	26 831,46	38,30	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 076 726,97	1 239 844,74	59,70	158 808,78
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 076 726,97	1 239 844,74	59,70	158 808,78
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		2 076 726,97	1 239 844,74		158 808,78

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	473 675,00	121 741,30	25,70	412 659,50
16	Emprunts et dettes assimilées	970,12	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	110 367,73	216 412,61	196,08	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		585 012,85	338 153,91	57,80	412 659,50
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 430 691,91			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	35 649,71	21 916,55	61,48	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		1 466 341,62	21 916,55	1,49	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 051 354,47	360 070,46	17,55	412 659,50
001 Solde d'exécution positif reporté		25 372,50			
Total des recettes de la section d'investissement		2 076 726,97	360 070,46		412 659,50

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	579 629,45	473 765,40	0,00	473 765,40	81,74	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	661 000,00	590 526,46	0,00	590 526,46	89,34	0,00
014	Atténuations de produits	55 000,00	41 551,00	0,00	41 551,00	75,55	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	176 000,00	169 675,41	0,00	169 675,41	96,41	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 471 629,45	1 275 518,27	0,00	1 275 518,27	86,67	0,00
66	Charges financières	6 367,10	6 367,10	0,00	6 367,10	100,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 500,00	383,00	0,00	383,00	25,53	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	8 620,84	2 617,00	0,00	2 617,00	30,36	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		1 488 117,39	1 284 885,37	0,00	1 284 885,37	86,34	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 430 691,91					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	35 649,71	21 916,55	0,00	21 916,55	61,48	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		1 466 341,62	21 916,55	0,00	21 916,55	1,49	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		2 954 459,01	1 306 801,92	0,00	1 306 801,92	44,23	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		2 954 459,01	1 306 801,92	0,00	1 306 801,92		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	5 000,00	18 052,60	0,00	18 052,60	361,05	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	133 740,00	177 558,22	0,00	177 558,22	132,76	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	196 356,00	243 087,00	0,00	243 087,00	123,80	0,00
731	Fiscalité locale	965 500,00	1 026 871,20	0,00	1 026 871,20	106,36	0,00
74	Dotations et participations	114 328,00	127 428,47	0,00	127 428,47	111,46	0,00
75	Autres produits de gestion courante	80 100,00	118 081,66	0,00	118 081,66	147,42	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 495 024,00	1 711 079,15	0,00	1 711 079,15	114,45	0,00
76	Produits financiers	0,00	3,98	0,00	3,98	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	3 646,00	0,00	3 646,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		1 495 024,00	1 714 729,13	0,00	1 714 729,13	114,70	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		1 495 024,00	1 714 729,13	0,00	1 714 729,13	114,70	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 459 435,01					
Total des recettes de la section de fonctionnement		2 954 459,01	1 714 729,13	0,00	1 714 729,13		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	0,00	3 864,00	0,00	3 864,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	2 412,00	0,00	2 412,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90 194,00	6 276,00	0,00	6 276,00	83 918,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	2 648,91	0,00	2 648,91	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	23 083,10	0,00	23 083,10	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	21 568,56	0,00	21 568,56	0,00
2132	Bâtiments privés	0,00	20 520,54	0,00	20 520,54	0,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	0,00	12 957,52	0,00	12 957,52	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	19 955,41	0,00	19 955,41	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	50 737,08	0,00	50 737,08	0,00
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	7 418,59	0,00	7 418,59	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	2 887,92	0,00	2 887,92	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	1 516,80	0,00	1 516,80	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	25 649,76	0,00	25 649,76	0,00
2183	Matériel informatique	0,00	5 863,49	0,00	5 863,49	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	6 787,08	0,00	6 787,08	0,00
2188	Autres	0,00	25 020,68	0,00	25 020,68	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	434 411,77	226 615,44	0,00	226 615,44	207 796,33
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	998 046,72	17 924,88	980 121,84	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 482 071,20	998 046,72	17 924,88	980 121,84	501 949,36
Total des dépenses d'équipement		2 006 676,97	1 230 938,16	17 924,88	1 213 013,28	793 663,69
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1323	Départements	0,00	1 149,00	0,00	1 149,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	43 050,00	1 149,00	0,00	1 149,00	41 901,00
1641	Emprunts en euros	0,00	25 682,46	0,00	25 682,46	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 000,00	25 682,46	0,00	25 682,46	1 317,54
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		70 050,00	26 831,46	0,00	26 831,46	43 218,54
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 076 726,97	1 257 769,62	17 924,88	1 239 844,74	836 882,23
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 076 726,97	1 257 769,62	17 924,88	1 239 844,74	836 882,23
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		2 076 726,97	1 257 769,62	17 924,88	1 239 844,74	836 882,23

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	64 663,80	0,00	64 663,80	0,00
1323	Départements	0,00	33 777,50	0,00	33 777,50	0,00
1345	Amendes de radars automatiques et amendes de police	0,00	23 300,00	0,00	23 300,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	473 675,00	121 741,30	0,00	121 741,30	351 933,70
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	970,12	0,00	0,00	0,00	970,12
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	51 569,41	0,00	51 569,41	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	126 204,92	0,00	126 204,92	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	38 638,28	0,00	38 638,28	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	110 367,73	216 412,61	0,00	216 412,61	-106 044,88
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-3 646,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		581 366,85	338 153,91	0,00	338 153,91	243 212,94
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	1 430 691,91	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	327,04	0,00	327,04	0,00
2111	Terrains nus	0,00	2 970,00	0,00	2 970,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2117	Bois et forêts	0,00	348,96	0,00	348,96	0,00
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	0,00	2 752,02	0,00	2 752,02	0,00
2803	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	0,00	5 509,10	0,00	5 509,10	0,00
280422	Bâtiments et installations	0,00	4 324,00	0,00	4 324,00	0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0,00	300,00	0,00	300,00	0,00
28132	Bâtiments privés	0,00	5 385,43	0,00	5 385,43	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	39 295,71	21 916,55	0,00	21 916,55	17 379,16
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		1 469 987,62	21 916,55	0,00	21 916,55	1 448 071,07
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 051 354,47	360 070,46	0,00	360 070,46	1 691 284,01
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		25 372,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		2 076 726,97	360 070,46	0,00	360 070,46	1 716 656,51

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	53 389,71	0,00	53 389,71	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	8 323,22	0,00	8 323,22	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	69 282,86	0,00	69 282,86	0,00
60621	Combustibles	0,00	27 372,10	0,00	27 372,10	0,00
60622	Carburants	0,00	2 644,03	0,00	2 644,03	0,00
60623	Alimentation	0,00	2 115,02	0,00	2 115,02	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	1 349,47	0,00	1 349,47	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	7 005,54	0,00	7 005,54	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	12 377,45	0,00	12 377,45	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	566,15	0,00	566,15	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	5 260,99	0,00	5 260,99	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	0,00	5 698,38	0,00	5 698,38	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	6 950,81	0,00	6 950,81	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	1 318,17	0,00	1 318,17	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	44 381,64	0,00	44 381,64	0,00
613	Locations	0,00	11 570,96	0,00	11 570,96	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	1 870,91	0,00	1 870,91	0,00
61521	Terrains	0,00	4 458,24	0,00	4 458,24	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	14 113,75	0,00	14 113,75	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	1 225,20	0,00	1 225,20	0,00
615231	Voiries	0,00	5 120,04	0,00	5 120,04	0,00
61524	Bois et forêts	0,00	7 740,00	0,00	7 740,00	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	2 226,96	0,00	2 226,96	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	1 845,95	0,00	1 845,95	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6156	Maintenance	0,00	63 874,29	0,00	63 874,29	0,00
6161	Multirisques	0,00	14 776,34	0,00	14 776,34	0,00
617	Études et recherches	0,00	3 860,80	3 860,80	0,00	0,00
618	Divers	0,00	9 132,04	0,00	9 132,04	0,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00	8 270,44	0,00	8 270,44	0,00
623	Publicité, publications, relations publiques	0,00	21 679,92	0,00	21 679,92	0,00
624	Transports de biens et transports collectifs	0,00	10 132,00	0,00	10 132,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	2 001,74	0,00	2 001,74	0,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	6 254,53	0,00	6 254,53	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	263,93	0,00	263,93	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	2 369,72	0,00	2 369,72	0,00
6284	Redevance pour services rendus	0,00	600,46	0,00	600,46	0,00
62876	Au GFP de rattachement	0,00	8 359,00	0,00	8 359,00	0,00
6288	Autres	0,00	10 757,44	0,00	10 757,44	0,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts).	0,00	17 086,00	0,00	17 086,00	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	579 629,45	477 626,20	3 860,80	473 765,40	105 864,05
6218	Autre personnel extérieur	0,00	8 873,88	0,00	8 873,88	0,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	0,00	11 828,00	0,00	11 828,00	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	278 565,30	0,00	278 565,30	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	114 467,28	0,00	114 467,28	0,00
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0,00	168 330,17	0,00	168 330,17	0,00
6470	Autres charges sociales	0,00	8 461,83	0,00	8 461,83	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	661 000,00	590 526,46	0,00	590 526,46	70 473,54
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	0,00	41 551,00	0,00	41 551,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 014	Atténuations de produits	55 000,00	41 551,00	0,00	41 551,00	13 449,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	73 541,76	0,00	73 541,76	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	8 304,75	0,00	8 304,75	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	7 499,71	0,00	7 499,71	0,00
65315	Formation	0,00	744,00	0,00	744,00	0,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	0,00	49,92	0,00	49,92	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	28,98	0,00	28,98	0,00
6553	Service d'incendie	0,00	32 814,00	0,00	32 814,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	17 274,15	0,00	17 274,15	0,00
657341	Communes membres du GFP	0,00	802,83	0,00	802,83	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
65741	Ménages	0,00	213,00	0,00	213,00	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	16 437,88	0,00	16 437,88	0,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	0,00	1 723,68	0,00	1 723,68	0,00
65888	Autres	0,00	240,75	0,00	240,75	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	176 000,00	169 675,41	0,00	169 675,41	6 324,59
Total des dépenses de gestion des services		1 471 629,45	1 279 379,07	3 860,80	1 275 518,27	196 111,18
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	6 367,10	0,00	6 367,10	0,00
total chapitre 66	Charges financières	6 367,10	6 367,10	0,00	6 367,10	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	383,00	0,00	383,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	1 500,00	383,00	0,00	383,00	1 117,00
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement	0,00	2 617,00	0,00	2 617,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	8 620,84	2 617,00	0,00	2 617,00	6 003,84

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses réelles et mixtes		1 488 117,39	1 288 746,17	3 860,80	1 284 885,37	203 232,02
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 430 691,91</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
6751	Valeur comptable des immobilisations cédées (hors ASA)	0,00	3 318,96	0,00	3 318,96	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	0,00	327,04	0,00	327,04	0,00
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement	0,00	18 270,55	0,00	18 270,55	0,00
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>39 295,71</i>	<i>21 916,55</i>	<i>0,00</i>	<i>21 916,55</i>	<i>17 379,16</i>
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 469 987,62	21 916,55	0,00	21 916,55	1 448 071,07
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		2 958 105,01	1 310 662,72	3 860,80	1 306 801,92	1 651 303,09
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		2 958 105,01	1 310 662,72	3 860,80	1 306 801,92	1 651 303,09

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	18 052,60	0,00	18 052,60	0,00
total chapitre 013	Atténuations de charges	5 000,00	18 052,60	0,00	18 052,60	-13 052,60
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	1 281,00	0,00	1 281,00	0,00
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	0,00	9 001,62	0,00	9 001,62	0,00
7063	Redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs	0,00	62 134,50	0,00	62 134,50	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	96 719,93	8,32	96 711,61	0,00
70846	au GFP de rattachement	0,00	3 240,00	0,00	3 240,00	0,00
70878	par des tiers	0,00	5 189,49	0,00	5 189,49	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	133 740,00	177 566,54	8,32	177 558,22	-43 818,22
73211	Attribution de compensation	0,00	190 000,00	0,00	190 000,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	0,00	46 731,00	0,00	46 731,00	0,00
73221	FNGIR	0,00	6 356,00	0,00	6 356,00	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	196 356,00	243 087,00	0,00	243 087,00	-46 731,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	945 303,00	13 850,00	931 453,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	923,00	0,00	923,00	0,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	0,00	69 903,20	0,00	69 903,20	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	24 592,00	0,00	24 592,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	965 500,00	1 040 721,20	13 850,00	1 026 871,20	-61 371,20
74111	Dotations forfaitaire des communes	0,00	63 466,00	0,00	63 466,00	0,00
741121	Dotations de solidarité rurale (DSR) des communes	0,00	31 543,00	0,00	31 543,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	293,00	0,00
744	FCTVA	0,00	3 753,40	0,00	3 753,40	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
74718	Autres	0,00	707,98	0,00	707,98	0,00
7478	Autres organismes	0,00	21 089,94	0,00	21 089,94	0,00
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	0,00	6 068,00	0,00	6 068,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	507,15	0,00	507,15	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	114 328,00	127 428,47	0,00	127 428,47	-13 100,47
752	Revenus des immeubles	0,00	104 893,25	0,00	104 893,25	0,00
75888	Autres	0,00	20 234,67	7 046,26	13 188,41	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	80 100,00	125 127,92	7 046,26	118 081,66	-37 981,66
Total des recettes de gestion des services		1 495 024,00	1 731 983,73	20 904,58	1 711 079,15	-216 055,15
761	Produits de participations	0,00	3,98	0,00	3,98	0,00
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	3,98	0,00	3,98	-3,98
7751	Produit des cessions d'immobilisations (hors ASA)	0,00	7 292,00	3 646,00	3 646,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	3 646,00	7 292,00	3 646,00	3 646,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		1 498 670,00	1 739 279,71	24 550,58	1 714 729,13	-216 059,13
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		1 498 670,00	1 739 279,71	24 550,58	1 714 729,13	-216 059,13
002 Résultat de fonctionnement reporté		1 459 435,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		2 958 105,01	1 739 279,71	24 550,58	1 714 729,13	1 243 375,88

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		64 851,47	30 432,00	34 419,47	38 743,47
Autres immobilisations incorporelles		50 738,02	21 627,12	29 110,90	31 396,02
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		2 152 330,29	0,00	2 152 330,29	2 126 947,24
Constructions		5 695 311,69	42 384,94	5 652 926,75	5 603 265,56
Réseaux et installations de voirie		593 247,19	0,00	593 247,19	573 291,78
Réseaux divers		395 564,84	0,00	395 564,84	344 827,76
Installations techniques, agencements et matériel		190 093,77	0,00	190 093,77	178 270,46
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		823 807,14	0,00	823 807,14	760 486,13
Immobilisations corporelles en cours		1 029 002,64	0,00	1 029 002,64	48 880,80
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		2 640 511,74	0,00	2 640 511,74	2 640 511,74
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		149,25	0,00	149,25	149,25
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		13 635 608,04	94 444,06	13 541 163,98	12 346 770,21
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		13 996,55	0,00	13 996,55	0,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		70 721,80	6 677,42	64 044,38	55 244,86
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		7 388,06	0,00	7 388,06	0,00
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		92 106,41	6 677,42	85 428,99	55 244,86
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		1 185 719,48	0,00	1 185 719,48	1 623 909,55
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		1 185 719,48	0,00	1 185 719,48	1 623 909,55
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		14 913 433,93	101 121,48	14 812 312,45	14 025 924,62

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		4 177 705,25	4 174 735,25
Fonds globalisés		3 202 160,25	3 024 385,92
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		2 191 930,67	2 071 338,37
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		104 023,74	103 696,70
RÉSERVES		2 842 369,34	2 803 731,06
REPORT A NOUVEAU		1 459 435,01	1 175 644,60
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		407 927,21	322 428,69
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		14 385 551,47	13 675 960,59
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		166 317,00	191 999,46
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		2 255,95	2 255,95
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		168 572,95	194 255,41
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		71 918,65	0,00
Dettes fiscales et sociales		0,00	0,00
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Dettes sur budgets annexes		184 749,68	153 828,81
Autres dettes non financières		1 519,70	1 879,81
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		258 188,03	155 708,62
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		426 760,98	349 964,03
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		14 812 312,45	14 025 924,62

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		99 055,40	0,00	0,00
Participations		21 797,92	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations		6 575,15	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		1 228 407,20	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		177 558,22	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs		3 646,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		118 081,66	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		1 655 121,55	0,00	0,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		465 553,28	0,00	0,00
Charges de personnel		551 771,98	0,00	0,00
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>374 979,98</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>176 792,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		90 140,14	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		2 376,41	0,00	0,00
Impôts et taxes		28 914,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		20 887,55	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		3 318,96	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		327,04	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		1 163 289,36	0,00	0,00
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		60 267,71	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		213,00	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		16 437,88	0,00	0,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		802,83	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		42 814,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		17 274,15	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		77 541,86	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		414 290,33	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		3,98	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		3,98	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		6 367,10	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		6 367,10	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-6 363,12	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		407 927,21	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations	0,00	4 174 735,25	0,00	2 970,00	0,00	0,00	0,00	4 177 705,25	0,00	4 177 705,25
10222	F.C.T.V.A.	0,00	1 317 692,44	0,00	0,00	0,00	51 569,41	0,00	1 369 261,85	0,00	1 369 261,85
10223	TICPE 2e part	0,00	522 223,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	522 223,11	0,00	522 223,11
10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 183 220,04	0,00	0,00	0,00	126 204,92	0,00	1 309 424,96	0,00	1 309 424,96
10227	Versement pour sous densité	0,00	1 250,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,33	0,00	1 250,33
	Sous Total compte 1022	0,00	3 024 385,92	0,00	0,00	0,00	177 774,33	0,00	3 202 160,25	0,00	3 202 160,25
	Sous Total compte 102	0,00	7 199 121,17	0,00	2 970,00	0,00	177 774,33	0,00	7 379 865,50	0,00	7 379 865,50
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	2 803 731,06	0,00	0,00	0,00	38 638,28	0,00	2 842 369,34	0,00	2 842 369,34
	Sous Total compte 106	0,00	2 803 731,06	0,00	0,00	0,00	38 638,28	0,00	2 842 369,34	0,00	2 842 369,34
	Sous Total compte 10	0,00	10 002 852,23	0,00	2 970,00	0,00	216 412,61	0,00	10 222 234,84	0,00	10 222 234,84
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	1 175 644,60	38 638,28	322 428,69	0,00	0,00	38 638,28	1 498 073,29	0,00	1 459 435,01
	Sous Total compte 11	0,00	1 175 644,60	38 638,28	322 428,69	0,00	0,00	38 638,28	1 498 073,29	0,00	1 459 435,01
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	0,00	322 428,69	322 428,69	0,00	0,00	0,00	322 428,69	322 428,69	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	322 428,69	322 428,69	0,00	0,00	0,00	322 428,69	322 428,69	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	198 388,39	0,00	0,00	0,00	64 663,80	0,00	263 052,19	0,00	263 052,19
1322	Régions	0,00	164 857,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 857,63	0,00	164 857,63
1323	Départements	0,00	1 302 932,99	0,00	0,00	1 149,00	33 777,50	1 149,00	1 336 710,49	0,00	1 335 561,49
13241	Communes membres du GFP	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	Sous Total compte 1324	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
13251	GFP de rattachement	0,00	154 860,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 860,67	0,00	154 860,67
	Sous Total compte 1325	0,00	154 860,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 860,67	0,00	154 860,67
1327	Fonds européens	0,00	4 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 485,00	0,00	4 485,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1328	Autres	0,00	111 049,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 049,07	0,00	111 049,07
	Sous Total compte 132	0,00	1 956 573,75	0,00	0,00	1 149,00	98 441,30	1 149,00	2 055 015,05	0,00	2 053 866,05
1345	Amendes de radars automatiques et amende	0,00	114 764,62	0,00	0,00	0,00	23 300,00	0,00	138 064,62	0,00	138 064,62
	Sous Total compte 134	0,00	114 764,62	0,00	0,00	0,00	23 300,00	0,00	138 064,62	0,00	138 064,62
	Sous Total compte 13	0,00	2 071 338,37	0,00	0,00	1 149,00	121 741,30	1 149,00	2 193 079,67	0,00	2 191 930,67
1641	Emprunts en euros	0,00	191 999,46	0,00	0,00	25 682,46	0,00	25 682,46	191 999,46	0,00	166 317,00
	Sous Total compte 164	0,00	191 999,46	0,00	0,00	25 682,46	0,00	25 682,46	191 999,46	0,00	166 317,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 255,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 255,95	0,00	2 255,95
	Sous Total compte 16	0,00	194 255,41	0,00	0,00	25 682,46	0,00	25 682,46	194 255,41	0,00	168 572,95
181	Compte de liaison : affectation à... (bu	372 181,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 181,28	0,00	372 181,28	0,00
	Sous Total compte 18	372 181,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 181,28	0,00	372 181,28	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	0,00	105 143,14	0,00	0,00	0,00	327,04	0,00	105 470,18	0,00	105 470,18
193	Autres neutralisations et régularisation	1 446,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 446,44	0,00	1 446,44	0,00
	Sous Total compte 19	1 446,44	105 143,14	0,00	0,00	0,00	327,04	1 446,44	105 470,18	0,00	104 023,74
	Total classe 1	373 627,72	13 871 662,44	361 066,97	325 398,69	26 831,46	338 480,95	761 526,15	14 535 542,08	373 627,72	14 147 643,65
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	13 752,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 752,02	0,00	13 752,02	0,00
203	Frais d'études, de recherche et de dével	24 920,00	0,00	0,00	0,00	3 864,00	0,00	28 784,00	0,00	28 784,00	0,00
20422	Bâtiments et installations	64 851,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 851,47	0,00	64 851,47	0,00
	Sous Total compte 2042	64 851,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 851,47	0,00	64 851,47	0,00
	Sous Total compte 204	64 851,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 851,47	0,00	64 851,47	0,00
2051	Concessions et droits similaires	5 790,00	0,00	0,00	0,00	2 412,00	0,00	8 202,00	0,00	8 202,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 205	5 790,00	0,00	0,00	0,00	2 412,00	0,00	8 202,00	0,00	8 202,00	0,00
	Sous Total compte 20	109 313,49	0,00	0,00	0,00	6 276,00	0,00	115 589,49	0,00	115 589,49	0,00
2111	Terrains nus	481 071,91	0,00	2 970,00	0,00	2 648,91	2 970,00	486 690,82	2 970,00	483 720,82	0,00
2112	Terrains de voirie	13 036,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 036,65	0,00	13 036,65	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	133 190,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 190,63	0,00	133 190,63	0,00
2115	Terrains bâtis	232 974,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 974,19	0,00	232 974,19	0,00
2116	Cimetière	122 696,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 696,75	0,00	122 696,75	0,00
2117	Bois et forêts	48 176,42	0,00	0,00	0,00	0,00	348,96	48 176,42	348,96	47 827,46	0,00
2118	Autres terrains	30 349,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 349,63	0,00	30 349,63	0,00
	Sous Total compte 211	1 061 496,18	0,00	2 970,00	0,00	2 648,91	3 318,96	1 067 115,09	3 318,96	1 063 796,13	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	1 065 451,06	0,00	0,00	0,00	23 083,10	0,00	1 088 534,16	0,00	1 088 534,16	0,00
2131	Bâtiments publics	5 215 505,10	0,00	0,00	0,00	21 568,56	0,00	5 237 073,66	0,00	5 237 073,66	0,00
2132	Bâtiments privés	270 621,62	0,00	0,00	0,00	20 520,54	0,00	291 142,16	0,00	291 142,16	0,00
2135	Installations générales, agencements, am	122 805,44	0,00	0,00	0,00	12 957,52	0,00	135 762,96	0,00	135 762,96	0,00
2138	Autres constructions	31 332,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 332,91	0,00	31 332,91	0,00
	Sous Total compte 213	5 640 265,07	0,00	0,00	0,00	55 046,62	0,00	5 695 311,69	0,00	5 695 311,69	0,00
2151	Réseaux de voirie	291 309,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 309,22	0,00	291 309,22	0,00
2152	Installations de voirie	281 982,56	0,00	0,00	0,00	19 955,41	0,00	301 937,97	0,00	301 937,97	0,00
21538	Autres réseaux	344 827,76	0,00	0,00	0,00	50 737,08	0,00	395 564,84	0,00	395 564,84	0,00
	Sous Total compte 2153	344 827,76	0,00	0,00	0,00	50 737,08	0,00	395 564,84	0,00	395 564,84	0,00
2156	Matériel et outillage d'incendie et de d	58 352,83	0,00	0,00	0,00	7 418,59	0,00	65 771,42	0,00	65 771,42	0,00
2157	Matériel et outillage technique	47 194,21	0,00	0,00	0,00	2 887,92	0,00	50 082,13	0,00	50 082,13	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2158	Autres installations, matériel et outill	72 723,42	0,00	0,00	0,00	1 516,80	0,00	74 240,22	0,00	74 240,22	0,00
	Sous Total compte 215	1 096 390,00	0,00	0,00	0,00	82 515,80	0,00	1 178 905,80	0,00	1 178 905,80	0,00
2178	Autres immobilisations corporelles reçues	1 333,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 333,27	0,00	1 333,27	0,00
	Sous Total compte 217	1 333,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 333,27	0,00	1 333,27	0,00
2181	Installations générales, agencements et	34 373,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 373,33	0,00	34 373,33	0,00
2182	Matériel de transport	17 102,75	0,00	0,00	0,00	25 649,76	0,00	42 752,51	0,00	42 752,51	0,00
2183	Matériel informatique	179 264,17	0,00	0,00	0,00	5 863,49	0,00	185 127,66	0,00	185 127,66	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	234 753,23	0,00	0,00	0,00	6 787,08	0,00	241 540,31	0,00	241 540,31	0,00
2188	Autres	293 659,38	0,00	0,00	0,00	25 020,68	0,00	318 680,06	0,00	318 680,06	0,00
	Sous Total compte 218	759 152,86	0,00	0,00	0,00	63 321,01	0,00	822 473,87	0,00	822 473,87	0,00
	Sous Total compte 21	9 624 088,44	0,00	2 970,00	0,00	226 615,44	3 318,96	9 853 673,88	3 318,96	9 850 354,92	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	48 880,80	0,00	0,00	0,00	998 046,72	17 924,88	1 046 927,52	17 924,88	1 029 002,64	0,00
	Sous Total compte 23	48 880,80	0,00	0,00	0,00	998 046,72	17 924,88	1 046 927,52	17 924,88	1 029 002,64	0,00
242	Mises à disposition dans le cadre du tra	2 255 644,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 255 644,45	0,00	2 255 644,45	0,00
248	Autres mises en affectation	12 686,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 686,01	0,00	12 686,01	0,00
	Sous Total compte 24	2 268 330,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 268 330,46	0,00	2 268 330,46	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	149,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149,25	0,00	149,25	0,00
	Sous Total compte 27	149,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149,25	0,00	149,25	0,00
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	0,00	7 436,00	0,00	0,00	0,00	2 752,02	0,00	10 188,02	0,00	10 188,02
2803	Frais d'études, de recherche et de dével	0,00	140,00	0,00	0,00	0,00	5 509,10	0,00	5 649,10	0,00	5 649,10
280422	Bâtiments et installations	0,00	26 108,00	0,00	0,00	0,00	4 324,00	0,00	30 432,00	0,00	30 432,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 28042	0,00	26 108,00	0,00	0,00	0,00	4 324,00	0,00	30 432,00	0,00	30 432,00
	Sous Total compte 2804	0,00	26 108,00	0,00	0,00	0,00	4 324,00	0,00	30 432,00	0,00	30 432,00
2805	Concessions et droits similaires, brevet	0,00	5 490,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	5 790,00	0,00	5 790,00
	Sous Total compte 280	0,00	39 174,00	0,00	0,00	0,00	12 885,12	0,00	52 059,12	0,00	52 059,12
28132	Bâtiments privés	0,00	36 999,51	0,00	0,00	0,00	5 385,43	0,00	42 384,94	0,00	42 384,94
	Sous Total compte 2813	0,00	36 999,51	0,00	0,00	0,00	5 385,43	0,00	42 384,94	0,00	42 384,94
	Sous Total compte 281	0,00	36 999,51	0,00	0,00	0,00	5 385,43	0,00	42 384,94	0,00	42 384,94
	Sous Total compte 28	0,00	76 173,51	0,00	0,00	0,00	18 270,55	0,00	94 444,06	0,00	94 444,06
	Total classe 2	12 050 762,44	76 173,51	2 970,00	0,00	1 230 938,16	39 514,39	13 284 670,60	115 687,90	13 263 426,76	94 444,06
4011	Fournisseurs	0,00	0,00	443 935,59	443 935,59	0,00	0,00	443 935,59	443 935,59	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	0,00	443 935,59	443 935,59	0,00	0,00	443 935,59	443 935,59	0,00	0,00
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00	1 195 492,91	1 232 087,16	0,00	0,00	1 195 492,91	1 232 087,16	0,00	36 594,25
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue	0,00	0,00	0,00	35 324,40	0,00	0,00	0,00	35 324,40	0,00	35 324,40
	Sous Total compte 4047	0,00	0,00	0,00	35 324,40	0,00	0,00	0,00	35 324,40	0,00	35 324,40
	Sous Total compte 404	0,00	0,00	1 195 492,91	1 267 411,56	0,00	0,00	1 195 492,91	1 267 411,56	0,00	71 918,65
	Sous Total compte 40	0,00	0,00	1 639 428,50	1 711 347,15	0,00	0,00	1 639 428,50	1 711 347,15	0,00	71 918,65
411	Redevables	23 079,66	0,00	171 393,78	167 361,37	0,00	0,00	194 473,44	167 361,37	27 112,07	0,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires	5 271,35	0,00	76 641,00	69 184,10	0,00	0,00	81 912,35	69 184,10	12 728,25	0,00
4161	Créances douteuses	30 954,27	0,00	11 850,74	11 923,53	0,00	0,00	42 805,01	11 923,53	30 881,48	0,00
	Sous Total compte 416	30 954,27	0,00	11 850,74	11 923,53	0,00	0,00	42 805,01	11 923,53	30 881,48	0,00
	Sous Total compte 41	59 305,28	0,00	259 885,52	248 469,00	0,00	0,00	319 190,80	248 469,00	70 721,80	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	0,00	0,00	359 201,51	359 201,51	0,00	0,00	359 201,51	359 201,51	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
427	Personnel - Oppositions	0,00	0,00	52,22	52,22	0,00	0,00	52,22	52,22	0,00	0,00
	Sous Total compte 42	0,00	0,00	359 253,73	359 253,73	0,00	0,00	359 253,73	359 253,73	0,00	0,00
431	Sécurité sociale	0,00	0,00	123 206,00	123 206,00	0,00	0,00	123 206,00	123 206,00	0,00	0,00
437	Autres organismes sociaux	0,00	0,00	152 905,43	152 905,43	0,00	0,00	152 905,43	152 905,43	0,00	0,00
	Sous Total compte 43	0,00	0,00	276 111,43	276 111,43	0,00	0,00	276 111,43	276 111,43	0,00	0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	0,00	20 723,39	20 723,39	0,00	0,00	20 723,39	20 723,39	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	20 723,39	20 723,39	0,00	0,00	20 723,39	20 723,39	0,00	0,00
44312	Recettes - Amiable	0,00	0,00	89 848,00	75 998,00	0,00	0,00	89 848,00	75 998,00	13 850,00	0,00
	Sous Total compte 4431	0,00	0,00	89 848,00	75 998,00	0,00	0,00	89 848,00	75 998,00	13 850,00	0,00
44322	Recettes - Amiable	0,00	0,00	752,76	752,76	0,00	0,00	752,76	752,76	0,00	0,00
44326	Recettes - Contentieux	0,00	0,00	119,28	0,00	0,00	0,00	119,28	0,00	119,28	0,00
	Sous Total compte 4432	0,00	0,00	872,04	752,76	0,00	0,00	872,04	752,76	119,28	0,00
44331	Dépenses	0,00	0,00	16 408,00	16 408,00	0,00	0,00	16 408,00	16 408,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4433	0,00	0,00	16 408,00	16 408,00	0,00	0,00	16 408,00	16 408,00	0,00	0,00
44341	Dépenses	0,00	0,00	28 502,83	28 502,83	0,00	0,00	28 502,83	28 502,83	0,00	0,00
	Sous Total compte 4434	0,00	0,00	28 502,83	28 502,83	0,00	0,00	28 502,83	28 502,83	0,00	0,00
44351	Dépenses	0,00	0,00	8 359,00	8 359,00	0,00	0,00	8 359,00	8 359,00	0,00	0,00
44352	Recettes - Amiable	0,00	0,00	3 240,00	3 240,00	0,00	0,00	3 240,00	3 240,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4435	0,00	0,00	11 599,00	11 599,00	0,00	0,00	11 599,00	11 599,00	0,00	0,00
44381	Dépenses	0,00	0,00	31 546,66	31 546,66	0,00	0,00	31 546,66	31 546,66	0,00	0,00
44382	Recettes - Amiable	0,00	0,00	33,00	5,73	0,00	0,00	33,00	5,73	27,27	0,00
	Sous Total compte 4438	0,00	0,00	31 579,66	31 552,39	0,00	0,00	31 579,66	31 552,39	27,27	0,00
	Sous Total compte 443	0,00	0,00	178 809,53	164 812,98	0,00	0,00	178 809,53	164 812,98	13 996,55	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	9 368,92	9 368,92	0,00	0,00	9 368,92	9 368,92	0,00	0,00
	Sous Total compte 44	0,00	0,00	208 901,84	194 905,29	0,00	0,00	208 901,84	194 905,29	13 996,55	0,00
4511	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	142 109,99	14 004,97	32 441,88	0,00	0,00	14 004,97	174 551,87	0,00	160 546,90
4512	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	11 718,82	7 516,04	20 000,00	0,00	0,00	7 516,04	31 718,82	0,00	24 202,78
	Sous Total compte 451	0,00	153 828,81	21 521,01	52 441,88	0,00	0,00	21 521,01	206 270,69	0,00	184 749,68
	Sous Total compte 45	0,00	153 828,81	21 521,01	52 441,88	0,00	0,00	21 521,01	206 270,69	0,00	184 749,68
4621	Créances sur cessions d'immobilisations	0,00	0,00	7 292,00	7 292,00	0,00	0,00	7 292,00	7 292,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 462	0,00	0,00	7 292,00	7 292,00	0,00	0,00	7 292,00	7 292,00	0,00	0,00
466	Excédents de versement	0,00	1 879,81	706,40	346,29	0,00	0,00	706,40	2 226,10	0,00	1 519,70
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	0,00	60 637,98	60 637,98	0,00	0,00	60 637,98	60 637,98	0,00	0,00
	Sous Total compte 4671	0,00	0,00	60 637,98	60 637,98	0,00	0,00	60 637,98	60 637,98	0,00	0,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	0,00	0,00	58 512,83	51 124,77	0,00	0,00	58 512,83	51 124,77	7 388,06	0,00
	Sous Total compte 4672	0,00	0,00	58 512,83	51 124,77	0,00	0,00	58 512,83	51 124,77	7 388,06	0,00
	Sous Total compte 467	0,00	0,00	119 150,81	111 762,75	0,00	0,00	119 150,81	111 762,75	7 388,06	0,00
	Sous Total compte 46	0,00	1 879,81	127 149,21	119 401,04	0,00	0,00	127 149,21	121 280,85	5 868,36	0,00
4711	Versements des régisseurs	0,00	0,00	31 605,50	31 605,50	0,00	0,00	31 605,50	31 605,50	0,00	0,00
4712	Virements réimputés	0,00	0,00	431,68	431,68	0,00	0,00	431,68	431,68	0,00	0,00
47131	Versements sur contributions directes	0,00	0,00	915 417,00	915 417,00	0,00	0,00	915 417,00	915 417,00	0,00	0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct	0,00	0,00	109 153,00	109 153,00	0,00	0,00	109 153,00	109 153,00	0,00	0,00
47133	Fonds d'emprunt	0,00	0,00	3,98	3,98	0,00	0,00	3,98	3,98	0,00	0,00
47134	Subventions	0,00	0,00	126 980,70	126 980,70	0,00	0,00	126 980,70	126 980,70	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47138	Autres	0,00	0,00	608 943,16	608 943,16	0,00	0,00	608 943,16	608 943,16	0,00	0,00
	Sous Total compte 4713	0,00	0,00	1 760 497,84	1 760 497,84	0,00	0,00	1 760 497,84	1 760 497,84	0,00	0,00
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu	0,00	0,00	2 682,90	2 682,90	0,00	0,00	2 682,90	2 682,90	0,00	0,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales	0,00	0,00	17 828,02	17 828,02	0,00	0,00	17 828,02	17 828,02	0,00	0,00
	Sous Total compte 47141	0,00	0,00	20 510,92	20 510,92	0,00	0,00	20 510,92	20 510,92	0,00	0,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer	0,00	0,00	122,85	122,85	0,00	0,00	122,85	122,85	0,00	0,00
	Sous Total compte 4714	0,00	0,00	20 633,77	20 633,77	0,00	0,00	20 633,77	20 633,77	0,00	0,00
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	0,00	13 505,20	13 505,20	0,00	0,00	13 505,20	13 505,20	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	0,00	1 826 673,99	1 826 673,99	0,00	0,00	1 826 673,99	1 826 673,99	0,00	0,00
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	0,00	0,00	33 521,58	33 521,58	0,00	0,00	33 521,58	33 521,58	0,00	0,00
47218	Autres dépenses	0,00	0,00	30 313,15	30 313,15	0,00	0,00	30 313,15	30 313,15	0,00	0,00
	Sous Total compte 4721	0,00	0,00	63 834,73	63 834,73	0,00	0,00	63 834,73	63 834,73	0,00	0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man	0,00	0,00	263,93	263,93	0,00	0,00	263,93	263,93	0,00	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	41 339,29	41 339,29	0,00	0,00	41 339,29	41 339,29	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	105 437,95	105 437,95	0,00	0,00	105 437,95	105 437,95	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	0,00	1 932 111,94	1 932 111,94	0,00	0,00	1 932 111,94	1 932 111,94	0,00	0,00
4911	Dépréciations des comptes de redevables	0,00	4 060,42	0,00	2 617,00	0,00	0,00	0,00	6 677,42	0,00	6 677,42
	Sous Total compte 491	0,00	4 060,42	0,00	2 617,00	0,00	0,00	0,00	6 677,42	0,00	6 677,42
	Sous Total compte 49	0,00	4 060,42	0,00	2 617,00	0,00	0,00	0,00	6 677,42	0,00	6 677,42
	Total classe 4	59 305,28	159 769,04	4 824 363,18	4 896 658,46	0,00	0,00	4 883 668,46	5 056 427,50	92 106,41	264 865,45
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	0,00	0,00	85 180,34	85 180,34	0,00	0,00	85 180,34	85 180,34	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5118	Autres valeurs à l'encaissement	110,00	0,00	23 614,58	23 724,58	0,00	0,00	23 724,58	23 724,58	0,00	0,00
	Sous Total compte 511	110,00	0,00	108 794,92	108 904,92	0,00	0,00	108 904,92	108 904,92	0,00	0,00
515	Compte au Trésor	1 623 499,55	0,00	2 052 546,72	2 490 626,79	0,00	0,00	3 676 046,27	2 490 626,79	1 185 419,48	0,00
	Sous Total compte 51	1 623 609,55	0,00	2 161 341,64	2 599 531,71	0,00	0,00	3 784 951,19	2 599 531,71	1 185 419,48	0,00
5411	Régisseurs d'avances (avances)	300,00	0,00	716,47	716,47	0,00	0,00	1 016,47	716,47	300,00	0,00
	Sous Total compte 541	300,00	0,00	716,47	716,47	0,00	0,00	1 016,47	716,47	300,00	0,00
	Sous Total compte 54	300,00	0,00	716,47	716,47	0,00	0,00	1 016,47	716,47	300,00	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	21 916,55	21 916,55	0,00	0,00	21 916,55	21 916,55	0,00	0,00
584	Encaissement par lecture optique	0,00	0,00	21 016,02	21 016,02	0,00	0,00	21 016,02	21 016,02	0,00	0,00
586	Opérations financières entre le budget p	0,00	0,00	1 472,02	1 472,02	0,00	0,00	1 472,02	1 472,02	0,00	0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e	0,00	0,00	28,98	28,98	0,00	0,00	28,98	28,98	0,00	0,00
	Sous Total compte 587	0,00	0,00	28,98	28,98	0,00	0,00	28,98	28,98	0,00	0,00
588	Autres virements internes	0,00	0,00	279,65	279,65	0,00	0,00	279,65	279,65	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	44 713,22	44 713,22	0,00	0,00	44 713,22	44 713,22	0,00	0,00
	Total classe 5	1 623 909,55	0,00	2 206 771,33	2 644 961,40	0,00	0,00	3 830 680,88	2 644 961,40	1 185 719,48	0,00
6042	Achats de prestations de services (autre	0,00	0,00	0,00	0,00	53 389,71	0,00	53 389,71	0,00	53 389,71	0,00
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	53 389,71	0,00	53 389,71	0,00	53 389,71	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 323,22	0,00	8 323,22	0,00	8 323,22	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	69 282,86	0,00	69 282,86	0,00	69 282,86	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	77 606,08	0,00	77 606,08	0,00	77 606,08	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	27 372,10	0,00	27 372,10	0,00	27 372,10	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	2 644,03	0,00	2 644,03	0,00	2 644,03	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 115,02	0,00	2 115,02	0,00	2 115,02	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 349,47	0,00	1 349,47	0,00	1 349,47	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	33 480,62	0,00	33 480,62	0,00	33 480,62	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	7 005,54	0,00	7 005,54	0,00	7 005,54	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	12 377,45	0,00	12 377,45	0,00	12 377,45	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	566,15	0,00	566,15	0,00	566,15	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	19 949,14	0,00	19 949,14	0,00	19 949,14	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	5 260,99	0,00	5 260,99	0,00	5 260,99	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 698,38	0,00	5 698,38	0,00	5 698,38	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	6 950,81	0,00	6 950,81	0,00	6 950,81	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 318,17	0,00	1 318,17	0,00	1 318,17	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	150 264,19	0,00	150 264,19	0,00	150 264,19	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	203 653,90	0,00	203 653,90	0,00	203 653,90	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	44 381,64	0,00	44 381,64	0,00	44 381,64	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	11 570,96	0,00	11 570,96	0,00	11 570,96	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	1 870,91	0,00	1 870,91	0,00	1 870,91	0,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	4 458,24	0,00	4 458,24	0,00	4 458,24	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	14 113,75	0,00	14 113,75	0,00	14 113,75	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	1 225,20	0,00	1 225,20	0,00	1 225,20	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	15 338,95	0,00	15 338,95	0,00	15 338,95	0,00
615231	Voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	5 120,04	0,00	5 120,04	0,00	5 120,04	0,00
	Sous Total compte 61523	0,00	0,00	0,00	0,00	5 120,04	0,00	5 120,04	0,00	5 120,04	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61524	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	7 740,00	0,00	7 740,00	0,00	7 740,00	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	32 657,23	0,00	32 657,23	0,00	32 657,23	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	2 226,96	0,00	2 226,96	0,00	2 226,96	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 845,95	0,00	1 845,95	0,00	1 845,95	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	4 072,91	0,00	4 072,91	0,00	4 072,91	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	63 874,29	0,00	63 874,29	0,00	63 874,29	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	100 604,43	0,00	100 604,43	0,00	100 604,43	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	14 776,34	0,00	14 776,34	0,00	14 776,34	0,00
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	14 776,34	0,00	14 776,34	0,00	14 776,34	0,00
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	3 860,80	3 860,80	3 860,80	3 860,80	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	9 132,04	0,00	9 132,04	0,00	9 132,04	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	186 197,12	3 860,80	186 197,12	3 860,80	182 336,32	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	8 873,88	0,00	8 873,88	0,00	8 873,88	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	8 873,88	0,00	8 873,88	0,00	8 873,88	0,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honora	0,00	0,00	0,00	0,00	8 270,44	0,00	8 270,44	0,00	8 270,44	0,00
623	Publicité, publications, relations publi	0,00	0,00	0,00	0,00	21 679,92	0,00	21 679,92	0,00	21 679,92	0,00
624	Transports de biens et transports collec	0,00	0,00	0,00	0,00	10 132,00	0,00	10 132,00	0,00	10 132,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 001,74	0,00	2 001,74	0,00	2 001,74	0,00
626	Frais postaux et frais de télécommunicat	0,00	0,00	0,00	0,00	6 254,53	0,00	6 254,53	0,00	6 254,53	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	0,00	0,00	0,00	263,93	0,00	263,93	0,00	263,93	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 369,72	0,00	2 369,72	0,00	2 369,72	0,00
6284	Redevance pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	600,46	0,00	600,46	0,00	600,46	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62876	Au GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 359,00	0,00	8 359,00	0,00	8 359,00	0,00
	Sous Total compte 6287	0,00	0,00	0,00	0,00	8 359,00	0,00	8 359,00	0,00	8 359,00	0,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	10 757,44	0,00	10 757,44	0,00	10 757,44	0,00
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	22 086,62	0,00	22 086,62	0,00	22 086,62	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	79 563,06	0,00	79 563,06	0,00	79 563,06	0,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés su	0,00	0,00	0,00	0,00	11 828,00	0,00	11 828,00	0,00	11 828,00	0,00
635	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	17 086,00	0,00	17 086,00	0,00	17 086,00	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	28 914,00	0,00	28 914,00	0,00	28 914,00	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	278 565,30	0,00	278 565,30	0,00	278 565,30	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	114 467,28	0,00	114 467,28	0,00	114 467,28	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 052,60	0,00	18 052,60	0,00	18 052,60
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	393 032,58	18 052,60	393 032,58	18 052,60	374 979,98	0,00
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoy	0,00	0,00	0,00	0,00	168 330,17	0,00	168 330,17	0,00	168 330,17	0,00
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	168 330,17	0,00	168 330,17	0,00	168 330,17	0,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	8 461,83	0,00	8 461,83	0,00	8 461,83	0,00
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	8 461,83	0,00	8 461,83	0,00	8 461,83	0,00
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	569 824,58	18 052,60	569 824,58	18 052,60	551 771,98	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	73 541,76	0,00	73 541,76	0,00	73 541,76	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	8 304,75	0,00	8 304,75	0,00	8 304,75	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p	0,00	0,00	0,00	0,00	7 499,71	0,00	7 499,71	0,00	7 499,71	0,00
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	744,00	0,00	744,00	0,00	744,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
653172	Cotisations au fonds de financement de I	0,00	0,00	0,00	0,00	49,92	0,00	49,92	0,00	49,92	0,00
	Sous Total compte 65317	0,00	0,00	0,00	0,00	49,92	0,00	49,92	0,00	49,92	0,00
	Sous Total compte 6531	0,00	0,00	0,00	0,00	90 140,14	0,00	90 140,14	0,00	90 140,14	0,00
	Sous Total compte 653	0,00	0,00	0,00	0,00	90 140,14	0,00	90 140,14	0,00	90 140,14	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	28,98	0,00	28,98	0,00	28,98	0,00
	Sous Total compte 654	0,00	0,00	0,00	0,00	28,98	0,00	28,98	0,00	28,98	0,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	32 814,00	0,00	32 814,00	0,00	32 814,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	17 274,15	0,00	17 274,15	0,00	17 274,15	0,00
	Sous Total compte 6556	0,00	0,00	0,00	0,00	17 274,15	0,00	17 274,15	0,00	17 274,15	0,00
	Sous Total compte 655	0,00	0,00	0,00	0,00	50 088,15	0,00	50 088,15	0,00	50 088,15	0,00
657341	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	802,83	0,00	802,83	0,00	802,83	0,00
	Sous Total compte 65734	0,00	0,00	0,00	0,00	802,83	0,00	802,83	0,00	802,83	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
	Sous Total compte 65736	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
	Sous Total compte 6573	0,00	0,00	0,00	0,00	10 802,83	0,00	10 802,83	0,00	10 802,83	0,00
65741	Ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	213,00	0,00	213,00	0,00	213,00	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	16 437,88	0,00	16 437,88	0,00	16 437,88	0,00
	Sous Total compte 6574	0,00	0,00	0,00	0,00	16 650,88	0,00	16 650,88	0,00	16 650,88	0,00
	Sous Total compte 657	0,00	0,00	0,00	0,00	27 453,71	0,00	27 453,71	0,00	27 453,71	0,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en n	0,00	0,00	0,00	0,00	1 723,68	0,00	1 723,68	0,00	1 723,68	0,00
	Sous Total compte 6581	0,00	0,00	0,00	0,00	1 723,68	0,00	1 723,68	0,00	1 723,68	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	240,75	0,00	240,75	0,00	240,75	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	240,75	0,00	240,75	0,00	240,75	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	1 964,43	0,00	1 964,43	0,00	1 964,43	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	169 675,41	0,00	169 675,41	0,00	169 675,41	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	6 367,10	0,00	6 367,10	0,00	6 367,10	0,00
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	6 367,10	0,00	6 367,10	0,00	6 367,10	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	6 367,10	0,00	6 367,10	0,00	6 367,10	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	6 367,10	0,00	6 367,10	0,00	6 367,10	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	383,00	0,00	383,00	0,00	383,00	0,00
6751	Valeur comptable des immobilisations céd	0,00	0,00	0,00	0,00	3 318,96	0,00	3 318,96	0,00	3 318,96	0,00
	Sous Total compte 675	0,00	0,00	0,00	0,00	3 318,96	0,00	3 318,96	0,00	3 318,96	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	327,04	0,00	327,04	0,00	327,04	0,00
	Sous Total compte 676	0,00	0,00	0,00	0,00	327,04	0,00	327,04	0,00	327,04	0,00
	Sous Total compte 67	0,00	0,00	0,00	0,00	4 029,00	0,00	4 029,00	0,00	4 029,00	0,00
681	Dotations aux amortissements, aux dépréc	0,00	0,00	0,00	0,00	20 887,55	0,00	20 887,55	0,00	20 887,55	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	20 887,55	0,00	20 887,55	0,00	20 887,55	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	1 269 111,72	21 913,40	1 269 111,72	21 913,40	1 265 250,92	18 052,60
70311	Concession dans les cimetières (produit)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 281,00	0,00	1 281,00	0,00	1 281,00
	Sous Total compte 7031	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 281,00	0,00	1 281,00	0,00	1 281,00
7032	Droits de permis de stationnement et de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 001,62	0,00	9 001,62	0,00	9 001,62
	Sous Total compte 703	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 282,62	0,00	10 282,62	0,00	10 282,62
7063	Redevances et droits des services à cara	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 134,50	0,00	62 134,50	0,00	62 134,50

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7067	Redevances et droits des services périsc	0,00	0,00	0,00	0,00	8,32	96 719,93	8,32	96 719,93	0,00	96 711,61
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	8,32	158 854,43	8,32	158 854,43	0,00	158 846,11
70846	au GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 240,00	0,00	3 240,00	0,00	3 240,00
	Sous Total compte 7084	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 240,00	0,00	3 240,00	0,00	3 240,00
70878	par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 189,49	0,00	5 189,49	0,00	5 189,49
	Sous Total compte 7087	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 189,49	0,00	5 189,49	0,00	5 189,49
	Sous Total compte 708	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 429,49	0,00	8 429,49	0,00	8 429,49
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	8,32	177 566,54	8,32	177 566,54	0,00	177 558,22
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	13 850,00	945 303,00	13 850,00	945 303,00	0,00	931 453,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	923,00	0,00	923,00	0,00	923,00
	Sous Total compte 7311	0,00	0,00	0,00	0,00	13 850,00	946 226,00	13 850,00	946 226,00	0,00	932 376,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 903,20	0,00	69 903,20	0,00	69 903,20
	Sous Total compte 7312	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 903,20	0,00	69 903,20	0,00	69 903,20
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 592,00	0,00	24 592,00	0,00	24 592,00
	Sous Total compte 7313	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 592,00	0,00	24 592,00	0,00	24 592,00
	Sous Total compte 731	0,00	0,00	0,00	0,00	13 850,00	1 040 721,20	13 850,00	1 040 721,20	0,00	1 026 871,20
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00	0,00	190 000,00	0,00	190 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 731,00	0,00	46 731,00	0,00	46 731,00
	Sous Total compte 7321	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 731,00	0,00	236 731,00	0,00	236 731,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 356,00	0,00	6 356,00	0,00	6 356,00
	Sous Total compte 7322	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 356,00	0,00	6 356,00	0,00	6 356,00
	Sous Total compte 732	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 087,00	0,00	243 087,00	0,00	243 087,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7392221	Fonds de péréquation des ressources comm	0,00	0,00	0,00	0,00	41 551,00	0,00	41 551,00	0,00	41 551,00	0,00
	Sous Total compte 739222	0,00	0,00	0,00	0,00	41 551,00	0,00	41 551,00	0,00	41 551,00	0,00
	Sous Total compte 73922	0,00	0,00	0,00	0,00	41 551,00	0,00	41 551,00	0,00	41 551,00	0,00
	Sous Total compte 7392	0,00	0,00	0,00	0,00	41 551,00	0,00	41 551,00	0,00	41 551,00	0,00
	Sous Total compte 739	0,00	0,00	0,00	0,00	41 551,00	0,00	41 551,00	0,00	41 551,00	0,00
	Sous Total compte 73	0,00	0,00	0,00	0,00	55 401,00	1 283 808,20	55 401,00	1 283 808,20	0,00	1 228 407,20
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 466,00	0,00	63 466,00	0,00	63 466,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 543,00	0,00	31 543,00	0,00	31 543,00
	Sous Total compte 74112	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 543,00	0,00	31 543,00	0,00	31 543,00
	Sous Total compte 7411	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 009,00	0,00	95 009,00	0,00	95 009,00
	Sous Total compte 741	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 009,00	0,00	95 009,00	0,00	95 009,00
742	Dotations aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293,00	0,00	293,00	0,00	293,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 753,40	0,00	3 753,40	0,00	3 753,40
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	707,98	0,00	707,98	0,00	707,98
	Sous Total compte 7471	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	707,98	0,00	707,98	0,00	707,98
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 089,94	0,00	21 089,94	0,00	21 089,94
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 797,92	0,00	21 797,92	0,00	21 797,92
74833	État - Compensation au titre des exonéra	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 068,00	0,00	6 068,00	0,00	6 068,00
	Sous Total compte 7483	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 068,00	0,00	6 068,00	0,00	6 068,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	507,15	0,00	507,15	0,00	507,15
	Sous Total compte 748	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 575,15	0,00	6 575,15	0,00	6 575,15
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 428,47	0,00	127 428,47	0,00	127 428,47

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 893,25	0,00	104 893,25	0,00	104 893,25
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	7 046,26	20 234,67	7 046,26	20 234,67	0,00	13 188,41
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	7 046,26	20 234,67	7 046,26	20 234,67	0,00	13 188,41
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	7 046,26	20 234,67	7 046,26	20 234,67	0,00	13 188,41
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	7 046,26	125 127,92	7 046,26	125 127,92	0,00	118 081,66
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,98	0,00	3,98	0,00	3,98
	Sous Total compte 76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,98	0,00	3,98	0,00	3,98
7751	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 646,00	7 292,00	3 646,00	7 292,00	0,00	3 646,00
	Sous Total compte 775	0,00	0,00	0,00	0,00	3 646,00	7 292,00	3 646,00	7 292,00	0,00	3 646,00
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	3 646,00	7 292,00	3 646,00	7 292,00	0,00	3 646,00
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	66 101,58	1 721 227,11	66 101,58	1 721 227,11	41 551,00	1 696 676,53
	Total général	14 107 604,99	14 107 604,99	7 395 171,48	7 867 018,55	2 592 982,92	2 121 135,85	24 095 759,39	24 095 759,39	16 221 682,29	16 221 682,29

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 076 726,97	1 239 844,74	158 808,78	678 073,45
RECETTES	2 076 726,97	385 442,96	412 659,50	1 278 624,51
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 954 459,01	1 306 801,92	0,00	1 647 657,09
RECETTES	2 954 459,01	3 174 164,14	0,00	-219 705,13

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET Budget ASSAINISSEMENT/ N°SIRET : 21690295700044				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	142 288,79	9 533,99	0,00	132 754,80
RECETTES	142 288,79	33 711,10	0,00	108 577,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	165 193,44	27 035,77	0,00	138 157,67
RECETTES	165 193,44	164 313,45	0,00	879,99

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 219 015,76	1 249 378,73	158 808,78	810 828,25
RECETTES	2 219 015,76	419 154,06	412 659,50	1 387 202,20
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 119 652,45	1 333 837,69	0,00	1 785 814,76
RECETTES	3 119 652,45	3 338 477,59	0,00	-218 825,14

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 219 015,76	1 249 378,73	158 808,78	810 828,25
RECETTES	2 219 015,76	419 154,06	412 659,50	1 387 202,20
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 119 652,45	1 333 837,69	0,00	1 785 814,76
RECETTES	3 119 652,45	3 338 477,59	0,00	-218 825,14
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	5 338 668,21	2 583 216,42	158 808,78	2 596 643,01
TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 338 668,21	3 757 631,65	412 659,50	1 168 377,06

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					460 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					460 000,00									
21003	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	10/10/2010	10/10/2010	10/12/2010	460 000,00	F		3,490	3,490		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					460 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		166 317,00					25 682,46	6 367,10	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		166 317,00					25 682,46	6 367,10	0,00	0,00
21003		0,00	A-1	166 317,00	5,75	F		3,490	25 682,46	6 367,10	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		166 317,00					25 682,46	6 367,10	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Commune de SIMANDRES - Budget COMMUNAL - CFU - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	166 317,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
		0
		01/01/2000

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 714 729,13
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.9

AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B5

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	27 453,71	
Personnes de droit privé	14 550,88	
Associations	14 337,88	
Association AMICALE DES GONES DU COTEAU	300,00	
Association AMICALE DES PECHEURS DE SIMANDRES	530,00	
Association APAC CHASSE DE SIMANDRES	230,00	
Association ATMO AUVERGNE RHONE ALPES	487,88	
Association CCEUS CLUB CANIN	290,00	
Association CLUB DE L'AMITIE	340,00	
Association COMITE DES FETES SIMANDR'ANIM	2 200,00	
Association CS OZON FOOTBALL	500,00	
Association CSO DANSE	470,00	
Association CSO PETANQUE	60,00	
Association JUDO CLUB D'OZON	880,00	
Association L'ATELIER DE LA GRENOUILLE	500,00	
Association LES 6 EN FETES	180,00	
Association LES AMIS DE NOTRE DAME DE LIMON	250,00	
Association LES PIOUPIOUS DES NOUNOUS	1 100,00	
Association OUFISIM	2 200,00	
Association OZON DANSES	350,00	
Association RUGBY CLUB DU PAYS DE L OZON	70,00	
Association SIM MOUV ET FITNESS	320,00	
Association SIMANDRES EN BALLADE	230,00	
Association SIMBAD'	180,00	
Association SKI SIMANDRES	260,00	
Association SOU DES ECOLES DE SIMANDRES	2 200,00	
Association VELO CLUB DE SIMANDRES	210,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	213,00	
Association SUREP	70,00	
Association USEP LYON 17 ECOLE PRIMAIRE LES CLEMENTIERES	143,00	
Personnes de droit public	12 902,83	
Etat	2 100,00	
ECOLE PRIMAIRE OCCE	2 100,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	802,83	
COLLECTIVITE VILLE DE ST SYMPHORIEN D' OZON	802,83	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	10 000,00	
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	10 000,00	
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B6

B6 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	1,63	2,63	2,63	0,80	3,43
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
Adjoint administratif	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,83	0,83	0,83	0,00	0,83
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,55	5,55	5,35	1,00	6,35
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	1,00	0,55	1,55	1,55	0,00	1,55
Adjoint technique ppal 2° cl	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation pp 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		8,00	2,98	10,98	10,58	1,80	12,38

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B6

B6 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0,00	A 332-23-1°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A 332-23-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A 332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B7

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	25 372,50
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-64 010,78
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-38 638,28

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	38 638,28
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-38 638,28
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	26 000,00	25 682,46	158 808,78	184 491,24
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 538 071,07	196 044,88	412 659,50	608 704,38
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	1 512 071,07	170 362,42	253 850,72	424 213,14
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	25 372,50			25 372,50
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	38 638,28	38 638,28		38 638,28
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	64 010,78			64 010,78
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				488 223,92

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		26 000,00	25 682,46
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		26 000,00	25 682,46
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	26 000,00	25 682,46
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 538 071,07	III 196 044,88
Ressources propres externes de l'année (a)		71 729,45	177 774,33
10222	FCTVA	40 000,00	51 569,41
10226	Taxe d'aménagement (2)	31 729,45	126 204,92
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 466 341,62	18 270,55
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	5 504,04	2 752,02
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	10 862,70	5 509,10
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	8 648,00	4 324,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	600,00	300,00
28132	<i>Bâtiments privés</i>	10 034,97	5 385,43
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 430 691,91	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.3

C2.3 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.4

C2.4 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D2

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D3.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D3.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D4.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D4.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 04/02/2025

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M Jean-Marc GAUCHER

du 01/01/2024

au 04/02/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**A , le**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

A , le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le